

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED SADDIK BEN YAHIA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANCAISE**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master
Option : Sciences du langage**

**Les emprunts linguistiques dans les romans de
Yasmina Khadra, cas de Khalil
et de A quoi rêvent les loups.**

Présenté par :

Boudioudja Meriem

Sous la direction de :

Mr. Boudina Youcef

Les membres du jury :

Président : Mr. Boukrouh

Rapporteur : Mr. Boudina Youcef

Examineur : Mr. Abdellaoui

Année universitaire : 2018/2019.

Remerciement

Je remercie d'abord Dieu, le Tout Puissant, qui m'a donné la force et le courage pour poursuivre mes études.

Je voudrais exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude à mon directeur de mémoire M. Boudina Youcef qui, grâce à ses précieux conseils, à ses encouragements et à ses expériences, m'a grandement aidée et soutenue dans la réalisation de mon travail.

Le mémoire n'aurait pu être réalisé sans le soutien et les encouragements de ma famille, je souhaite remercier ici ma mère, mes frères et mes sœurs pour le soutien qu'ils m'ont apporté au cours de mes études et sans lesquels je n'aurais pas réussi à mener mon mémoire à la fin.

Je remercie les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce mémoire.

Je remercie également tous les professeurs qui m'ont enseignée et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à élaborer ce mémoire.

Introduction générale	8
Première partie : Le cadrage théorique et conceptuel	
Chapitre I : Le contexte sociolinguistique en Algérie	
1. La situation sociolinguistique en Algérie	13
2. Les langues pratiquées en Algérie	14
2.1.1. Langue arabe	14
2.1.1.1. L'arabe standard	14
2.1.1.2. L'arabe dialectal.....	15
2.1.2. Le Tamazight	17
2.1.3. Le français	19
Conclusion	20
Chapitre II : Emprunt linguistique	
Introduction	22
1. La définition de l'emprunt linguistique	22
2. La typologie de l'emprunt	23
2.1. L'emprunt lexical	23
2.1.1. L'emprunt intégral.....	24
2.1.2. L'emprunt hybride.....	24
2.1.3. Le faux emprunt.....	24
2.1.4. Le calque	24
2.1.4.1. Le calque morphologique	25
2.1.4.2. Le calque sémantique	25
2.1.4.3. Le calque phraséologique	25
2.2. L'emprunt syntaxique	26
2.3. L'emprunt phonétique	26
3. Les étapes de l'emprunt	26
3.1. Le xénisme.....	27
3.2. Le pérégrinisme	27
3.3. L'emprunt.....	27
4. Importance de l'emprunt	27
5. Les motivations de l'emprunt.....	29
6. Critères d'intégration de l'emprunt	30
6.1. L'intégration phonétique	31

6.2. L'intégration morphosyntaxique des emprunts	31
6.2.1. La dérivation	31
6.2.2. La composition	32
6.3. Intégration sémantique.....	32
6.4. Intégration graphique	32
7. Les emprunts dans la langue française	32
7.1. L'emprunt à l'arabe	33
7.2. L'emprunt à l'anglais.....	34
Conclusion	35
Deuxième partie : Analyse du corpus	
Introduction	37
1. Présentation du corpus.....	37
2. Présentation de l'auteur « Yasmina Khadra »	37
3. Présentation des romans	38
3.1. Le roman « Khalil».....	38
3.2. Le roman « A quoi rêvent les loups »	38
4. Les critères d'identification des emprunts	39
5. Analyse morphosémantique de l'emprunt	39
5.1.Répartition des emprunts par roman	39
5.2.Classement des emprunts selon la langue	41
5.3.Classement des emprunts par domaine	43
5.4.La fréquence de l'emploi des emprunts	46
5.5.Le comptage des emprunts en fonction du type	48
5.6.Répartition des lexies selon la catégorie grammaticale	49
5.7.Répartition des emprunts lexicalisés et non-lexicalisés.....	51
5.8.Classement des emprunts selon le type d'intégration	53
5.8.1. Intégration graphique	53
5.8.2. Intégration morphosyntaxique	54
6. Inventaire et classement des emprunts.....	55
7. Conclusion	63
Conclusion générale	65
Références bibliographiques	68
Annexe	
Annexe 1. Liste des tableaux et des figures.....	73

1.1. Liste des tableaux	73
1.2. Liste des figures.....	73
Annexe 2 : Les abréviations utilisées dans l'inventaire des emprunts	74
Annexe 3. Le glossaire des emprunts collectés.....	75
Résumés	
Résumé en français.....	88
Résumé en anglais.....	89
Résumé en arabe.....	90

Introduction générale

L'Algérie vit dans une situation de diversité linguistique, où plusieurs variétés se côtoient. Nous trouvons ainsi l'arabe dialectal, le berbère et l'arabe classique, qui est la langue officielle du pays et à côté de ces variétés linguistiques, le français dont la présence remonte à l'ère coloniale et qui réjouit d'un statut particulier. Cette coexistence a donné naissance à plusieurs phénomènes linguistiques qui relèvent de la créativité lexicale dont « l'emprunt linguistique ».

Les emprunts supposent un mouvement de transfert de mots d'une langue à une autre, et d'une civilisation à une autre par suite d'un contact des langues parce que ces systèmes linguistiques ne peuvent pas se suffire à eux-mêmes, ils sont vivants, donc ils peuvent avoir des changements avec le temps grâce à l'innovation lexicale et notamment à l'emprunt des mots aux autres langues pour définir des réalités propres aux langues sources.

De ce fait, tout auteur ou producteur de texte a comme premier souci de rester proche de son lecteur et rapporter la réalité de son vécu le plus fidèlement possible. Également pour les écrivains, qui font recours à des formes langagières utilisées dans le parler de leurs sociétés ou à autres qu'ils produisent eux-mêmes afin de répondre à des nécessités et à des besoins linguistiques exigés par une réalité locale et spécifique.

L'accueil réservé aux œuvres de l'auteur algérien de langue française, Yasmina Khadra, par les médias, le grand public et le milieu universitaire, nous a amené à nous pencher de plus près sur sa production. Précisément, sous l'angle de son recours à l'emprunt aux autres langues, surtout celui de la langue arabe.

Notre corpus sera littéraire mais notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine des sciences du langage et portera sur un phénomène qui relève à la fois de la sociolinguistique parce qu'il est le résultat du contact de langue, et de la lexicologie. Il s'intitule « *Les emprunts linguistiques dans les romans de Yasmina Khadra, cas de Khalil et de A quoi rêvent les loups* ».

La présence considérable des emprunts dans les romans de Yasmina Khadra, nous a poussé à poser la problématique suivante :

- Quel est l'apport de l'emprunt, dans les romans de Yasmina Khadra ? Autrement dit, l'auteur a-t-il recours à ces emprunts et aux néologismes pour donner une marque stylistique spécifique à son texte, ou pour des exigences sémantiques?

De cette question axiale, découlent d'autres interrogations secondaires:

- Comment se présentent ces néologismes et quelles sont leurs motivations ?
- Quel est le type de l'emprunt le plus utilisé ?
- A quelle langue emprunte l'auteur le plus dans ses œuvres?

En effet, Yasmina Khadra en tant qu'écrivain algérien et universel, il serait influencé dans ses écrits par les diverses cultures algériennes ou mondiales et cet impact serait la raison pour laquelle il emprunte aux autres langues afin de combler des besoins lexicaux de la langue française qui ne pourrait pas traduire toutes les réalités décrites dans ses œuvres. Ces réalités seraient souvent arabes c'est pourquoi, la langue arabe serait en premier rang des langues sollicitées par l'auteur. De même, l'emprunt intégral serait le type le plus fréquent dans les romans de Yasmina Khadra, parce qu'il garderait et les traits sémantiques et les traits morphologiques de la langue d'origine ce qui lui permettrait de présenter fidèlement ses idées relatives à d'autres sociétés.

Pour la réalisation de cette recherche, nous ferons appel d'abord à une méthode quantitative où nous recensons la fréquence des lexies empruntées et relevons les résultats de la recherche statistiquement, ce qui donne la possibilité de construire les tableaux, les graphiques, qui sont plus démonstratifs. Autrement dit, cette méthode favorise la statistique descriptive et l'expression graphique.

Puis, nous procédons par la méthode analytique où nous essayons d'analyser objectivement les emprunts collectés dans les deux romans, en les classant et les comparant aux règles de la morphologie lexicale.

Afin de mettre en évidence les principaux axes de réflexion de notre étude, nous avons opté pour une organisation en deux parties divisées en chapitres :

La première partie de notre travail sera donc, consacrée aux concepts théoriques, le premier chapitre que nous avons intitulé « le contexte linguistique en Algérie » abordera la situation sociolinguistique en Algérie. Il est important de parler des langues qui forment le paysage linguistique algérien et surtout mettre l'accent sur le statut de la langue française dans notre société.

Dans le deuxième chapitre qui porte sur « L'emprunt linguistique », nous présenterons quelques définitions propres à lui, nous traiterons les différents types de l'emprunt. Nous verrons également son installation dans la langue d'arrivée et les différents critères d'intégration. Aussi, les raisons et l'importance de ce phénomène seront mentionnées dans ce chapitre. Enfin, nous allons traiter les emprunts à l'arabe et à l'anglais dans la langue française.

Dans La deuxième partie intitulée « Analyse du corpus » nous allons tout d'abord présenter Yasmina Khadra et les deux romans « Khalil » et « A quoi rêvent les loups » qui seront le corpus de ce présent travail. En outre, elle sera consacrée à une analyse morphosémantique détaillée des emprunts, dans laquelle nous classerons les lexies empruntées selon : la langue

source, le domaine, la catégorie grammaticale, leur lexicalisation ou non lexicalisation et leur fréquence dans les deux romans. Enfin, nous étudierons les critères d'intégration des emprunts collectés au français.

Au terme de cette analyse nous allons rédiger une conclusion des résultats obtenus qui nous aidera à comprendre et expliquer le phénomène de l'emprunt chez Yasmina Khadra. A la fin de notre travail, nous inclurons un glossaire qui englobera l'ensemble des emprunts recueillis dans les deux romans.

Première partie

Cadrage théorique et conceptuel

Chapitre I

Le contexte sociolinguistique en Algérie.

1. La situation sociolinguistique en Algérie

La réalité sociolinguistique en Algérie peut apparaître complexe, riche et plurilingue vu les différentes variétés langagières qui se coexistent et réalisent un métissage linguistique qui reflète le caractère dynamique caractérisant l'Algérie dans l'histoire.

S.Rahal affirme que « *Si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisque elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont, l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight et le français.* »¹

Dans cette citation, on peut déduire que le paysage sociolinguistique en Algérie est multilingue, il s'organise autour des langues suivantes : l'arabe et le tamazight dans lesquelles on distingue plusieurs variétés : d'un côté l'arabe standard et l'arabe dialectal et de l'autre côté le tamazight de la Kabylie, du Chawiya et du Mzab et le français qui est la première langue étrangère.

Il est à noter que le français n'est pas la seule langue étrangère dans la réalité sociolinguistique algérienne, mais on peut trouver d'autres langues telles que l'anglais, l'espagnol, l'italien, ...etc.

De ce fait, l'Algérie est un pays multilingue vu les différentes langues pratiquées par les Algériens dans toutes les situations de la vie quotidienne.

Dubois explique le plurilinguisme : « *On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication* ».²

Il ajoute que, le contact des langues est « *l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes[...]*D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues ,de traits, appartenant à l'autre...»³

Le contact entre les différentes langues, qui se coexistent dans le paysage linguistique algérien, provoque le phénomène du bilinguisme qui facilite la créativité lexicale dans les pratiques langagières des locuteurs tels que l'emprunt, le xénisme, ...etc.

¹ RAHAL.S., la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?, session 6, cultures et langues, la place des minorités, université d'Alger, Algérie 2001/_notes/sess610.htm. [:http://www.initiative.refer.org/Initiatives](http://www.initiative.refer.org/Initiatives), consulté le 20/03/2019.

² Dubois, J., Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973/2001 p.368

³ Dubois, J & Al , Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse Paris,1994,p.115

Ce contact favorise notamment la création des néologismes dans tous les domaines à titre d'exemple les médias, la littérature,...

2. Les langues pratiquées en Algérie

Dans son article, sur la culture et le plurilinguisme en Algérie, Sabaa.R trouve que :
« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel/français/arabe algérien/tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place. Au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome .Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction »¹.

Les langues pratiquées en Algérie sont : L'arabe standard, l'arabe dialectal, le tamazight, le français.

2.1. Langue arabe

La langue arabe se présente sous deux variétés : l'arabe standard et l'arabe dialectal.

2.1.1. L'arabe standard

L'arabe , vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord, elle est la langue du Coran « *c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* »². De ce fait, elle est une langue sacrée qui représente la religion islamique comme l'explique Nait Belkacem « *La langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète et la langue commune à tous les musulmans du monde entier, langue de science, langue de culture* ».³

« L'aspect révélé et sacré du Coran impose aux croyants un respect total de la sainte écriture dont l'espace référentiel se limite au texte lui-même » Indique El imam ⁴

L'arabe jouit d'une place privilégiée car elle est l'une des références symboliques de l'identité nationale algérienne qui se compose de la triade : l'islam, l'arabité et l'amazighité. L'arabe standard est la langue nationale et officielle de la république algérienne .La première langue en Algérie est réservée à l'usage religieux et officiel, d'une part, elle est employée

¹RabehSebaa: Culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften.No.13/2002. <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 15/04/2019.

²K.Taleb Ibrahim, Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, DAR EL-HIKMA, 1995, p.05.

³ M.K Nait Belkacem (Président du Haut conseil de la langue nationale) Algérie-actualité.3-4 janvier 1985, p.26.

⁴ El Imam, Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, éd. Dar El Gharb, 2004, p. 227.

dans les écoles coraniques, à la mosquée, cet usage fait partie du secteur de la religion. D'autre part, cette langue est utilisée par les interlocuteurs lettrés dans des situations formelles : les administrations, les universités, les écoles, les institutions de l'Etat, ...etc.

L'Etat Algérien a privilégié la langue arabe, au détriment de la langue française par sa politique d'arabisation.

« En effet, le 14 mai 1975, l'ex-président Boumediene a attribué au français le statut de « langue étrangère », ce qui ne doit en aucun cas être comparé à l'arabe dit « Langue officielle ». Ainsi, le chef d'Etat affirme que « ...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaires...la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons. »¹. Cela nous indique que la langue arabe avait le soutien de la politique algérienne qui vise l'officialisation de la langue arabe. La généralisation de l'utilisation de la langue arabe, comme langue nationale et officielle, dans toutes les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, qu'elle que soit leur nature, est un principe fondamental irréversible »².

Cependant, cette variété principalement apprise à l'école, n'est pas pratiquée par la société algérienne, dans les conversations usuelles de la vie journalière. *« Elle n'est la langue parlée de personne dans la vie quotidienne »³*

2.1.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal appelé en Algérie *Derdja* « ses dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes »⁴

¹ BENSLIMANE ILHEM, Le parler des jeunes: Cas des sms des étudiants du département de langue et littérature françaises, Mémoire du magister, Université Mentouri de Constantine, juin 2007.p.7

²Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 article1, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie_decret-92-303-1992, Consulté le 01/04/2019.

³ GRANDGUILLAUME. G. Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11.

⁴Khaoula Taleb Ibrahim, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, El Hikma, Alger, 2004, P.207-218.

Cela signifie que les Algériens s'expriment bien dans leurs langues maternelles malgré l'influence des autres langues.

L'arabe populaire est une variété orale de la majorité des Algériens ; cette variété langagière se caractérise par des spécificités propres à chaque région, Taleb Ibrahimy affirme :

« Cette répartition permet de distinguer, en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedroma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, l'Algérois, et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud, qui de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest. »¹

D'après T. Ibrahimy l'arabe algérien se divise à quatre grandes variétés régionales :

- L'algérois :

Parlé à Alger et les wilayas du centre, influencé par le berbère et le turc

- L'oranais :

Utilisé par les habitants d'Oran et les autres wilayas du Nord-Ouest, influencé par l'espagnol.

- l'Est autour de Constantine :

Cette variété est parlée à Constantine et à ses environs et qui est influencée par l'italien.

-le Sud, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar :

La variété du Sud c'est l'arabe utilisé par les habitants du Sahara.

Mais la réalité sociolinguistique du dialecte algérien peut apparaître encore plus complexe. Par exemple, l'arabe algérien parlé à Alger, la capitale de l'Algérie, est différent de celui d'Oran, la grande ville de l'Ouest du pays. Dans plusieurs wilayas, il existe des variétés dialectales différentes en usage selon les régions. Les dialectes qui varient d'une wilaya à une autre sont employés au quotidien entre les interlocuteurs. Ils ne sont pas utilisés dans les discours officiels.

Ces variétés langagières représentent une carte d'identité pour leurs utilisateurs, parce que chaque variété linguistique de l'arabe dialectal se caractérise par un lexique et un accent spécifiques.

L'arabe dialectal se distingue nettement de l'arabe classique sur le plan linguistique, et surtout la présence des termes empruntés au français.

¹ Ibid.

Le président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA a même déclaré dans l'un de ses discours : « *Je ne parviens pas à déterminer quelle langue parlent les Algériens. Ce n'est qu'un mauvais mélange des propos hybrides que l'on comprend à peine. Prenons l'exemple du terme mayixistique (cela n'existe pas), qui ne peut être compris que par l'Algérien du XXI e siècle* »¹. Le dialecte algérien est un amalgame de langues présentes au cours de l'Histoire de l'Algérie.

En effet, son apparition se limite à des contextes sociaux informels, ayant un statut de langue vernaculaire, non officielle et non enseignée. Aussi, peut-on la trouver dans certaines productions artistiques, théâtre, films, feuilletons, etc.

Saadi Djamila affirme :

« *C'est l'arabe dialectal, défini par ses nombreuses variétés régionales, qui possède la vitalité la plus forte. Il y est recouru dans la poésie populaire, contes et légendes, les devinettes, les chansons et dans une moindre mesure au théâtre et au cinéma qui utilisaient jusqu'à ces dernières années l'arabe littéraire.* »²

Elle ajoute : « *Les monolingues en arabe dialectal sont surtout des analphabètes, évalués à 46 % de la population en 1989 (Colonna 1992).* »³

2.2. Le Tamazight

Le statut de la langue berbère est toujours en évolution vu les modifications constitutionnelles qui concernent la langue qui est utilisée par les locuteurs algériens berbérophones.

Dans un premier temps, le tamazight, conformément à l'article 03 et 3bis de la constitution de 2002, était décrété langue nationale de la république. « Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national » (Constitution Algérienne, 2002, art. 3 et 3bis). Dans un deuxième temps, la Constitution amendée de 2016 stipule dans son article 4 que *Tamazight est également langue nationale et officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est ainsi prévu, dans le cadre de la promotion de cette langue, la création d'une Académie algérienne de la langue Amazighe.*⁴

¹<https://www.lesoiralgerie.com/articles/2010/02/17/article.php?sid=95823&cid=2> , consulté le 25/04/2019.

² Saadi Djamila. Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues. In: Linx, n°33, 1995. Situations du français. pp. 129-133.

³Ibid.

⁴<http://www.aps.dz/algerie/74881-academie-de-la-langue-amazighe-couronnement-du-processus-de-l-officialisation-de-tamazight> , consulté le 23/04/2019.

L'amendement de la Constitution de 2016 élève Tamazight au rang de langue nationale et officielle et l'état algérien vise à évoluer le statut de cette langue par la décision de créer l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République.

« Dans son article 6, le texte note que l'Académie a pour objet de réunir les conditions nécessaires de sa promotion et est chargée, notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence. Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision de interprétation et de la traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel, de la langue amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe visant à préserver le patrimoine lié à la mémoire nationale ».¹

En effet, les conditions juridiques et sociolinguistiques de base cernées par la politique algérienne permettraient la réussite d'une propagation de tamazight, la langue de nos ancêtres, en Algérie.

« Historiquement les Berbères ou Imazighen (pluriel de Amazigh qui signifie « homme libre ») sont les populations qui occupent le nord du continent africain, le "Tamazigh" est la langue maternelle d'une minorité de locuteurs algériens (la communauté berbérophone) il comprend de multiples variantes parmi lesquelles : le Kabyle (au nord de l'Algérie) est la variété en usage dans un ensemble qui regroupe la région centre de l'Algérie, le chaoui (Aurès, au sud-est), enfin plus au sud il y a les variétés mozabite et targuie sont utilisées dans le m'zab et le massif du Hoggar »²

Le Tamazight existe sous la forme de plusieurs variétés régionales assez différenciées au plan sociolinguistique: Les principaux parlars amazighs algériens sont le kabyle ou taqbaylit

¹<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/124683> , consulté le 23/04/2019.

² A .Queffelec, et al., Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues, De Boeck Supérieur,2002, p.31.

(Kabylie), le chaoui ou tachaout (Aurès), le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili).

2.3. Le français

*« ...la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif ».*¹

Malgré que l'Algérie ne soit pas un pays francophone, la langue française préoccupe une place cruciale dans la société algérienne, elle fait partie de son paysage linguistique.

Aussi, le français a le statut d'une seconde langue, c'est la première langue étrangère enseignée aux élèves algériens. Elle est étudiée, à partir de la troisième année primaire, depuis la rentrée scolaire 2006 /2007, selon des instructions ministérielles.

L'importance du français, dans l'enseignement algérien, arrive son apogée à l'université où les branches scientifiques sont enseignées qu'en français. À ce stade, les universitaires qui ne maîtrisent pas la langue de Molière rencontrent des difficultés d'apprentissage qui engendrent souvent des échecs.

Sebaa Rebah indique la valeur du français dans la réalité algérienne : *« Le français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans le quotidien des Algériens. Les termes français sont abondants dans le lexique des Algériens. Concernant les moyens de communication, la plupart d'entre eux utilisent le français. »*²

Cette langue étrangère est utilisée comme moyen de communication soit dans des situations formelles ou informelles. Autrement dit, elle existe dans plusieurs institutions publiques ou privées de différents secteurs tels que l'économie, le tourisme...etc.

De même, ce *butin de guerre* est pratiqué dans la vie quotidienne mais à des degrés différents selon le type des francophones, la chercheuse « Safia Rahal » a montré l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens :

¹RabehSebaa: Culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002. <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>
Consulté le 15/04/2019.

²RabehSebaa, « L'Algérie et la langue française: l'altérité partagée », Dar El Gharb, 2002 P. 84, 138.

A – les « francophones réels » : ceux qui parlent réellement le français dans la vie quotidienne.

B - les « francophones occasionnels » : ceux qui utilisent le français dans des situations spécifiques (formelles ou informelles).

C - les « francophones passifs » : ceux qui comprennent cette langue mais ils ne la parlent pas.¹

Conclusion

La situation linguistique algérienne quadridimensionnelle a donné naissance à plusieurs phénomènes linguistiques qui résultent du contact des langues et surtout de la coexistence du français avec les autres variétés tels que l'alternance codique ; l'emprunt...etc. Autrement dit, Ce paysage linguistique, riche et multilingue, est un terrain propice à l'innovation et à la créativité linguistique.

¹Ben achour Yamina, Le rôle de l'expression orale dans l'amélioration de la maîtrise de l'écrit. (Étude d'un corpus de productions d'élèves de deuxième année du secondaire), Mémoire de magister, UNIVERSITE DE MENTOURI CONSTANTINE, ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010, p84.

Chapitre II

Emprunt linguistique

Introduction

« À de rares exceptions près (peuples isolés), toutes les langues subissent l'influence d'autres langues en contact avec elles. L'emprunt lexical en est la marque la plus spectaculaire » affirme Marina Yaguello.¹

L'emprunt linguistique est l'élément le plus pertinent qui prouve l'existence d'un contact des langues, des peuples et des cultures.

Ainsi, l'emprunt lexical est un phénomène mondial. Il est un outil d'enrichissement linguistique très remarquable au niveau des langues.

1. La définition de l'emprunt linguistique

DUBOIS ET AL indiquent qu' *"Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts."*²

De ce fait, l'emprunt est un élément linguistique d'une langue étrangère pris par une autre langue, afin de répondre à un besoin lexical, en l'adaptant à son système linguistique.

Pottier le définit comme « un procédé par lequel une langue incorpore un élément d'une autre langue »³

Dans le dictionnaire Le Robert de 2010, on trouve la définition suivante:

*(1826 (Ling.) Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incorporé. Emprunts à l'anglais. → anglicisme; aussi américanisme, canadianisme, germanisme, hispanisme, italianisme, latinisme.*⁴

En revanche, ces éléments linguistiques ne sont pas tous pris par besoin lexical, on emprunte aussi par « snobisme » ce que Deroy appelle « emprunts de luxe », il écrit « On emprunte volontiers, par admiration, des mots et des tournures à une langue que l'on tient pour plus fine, plus élégante, plus riche, plus représentative d'une civilisation supérieure »⁵

En effet, ce procédé n'est pas motivé par la force du besoin linguistique dans le cas où un mot équivalent existe déjà dans la langue receveuse.

On peut déduire de la citation ci-dessus qu'il existe deux types d'emprunts : l'emprunt obligatoire, qui est dû à un besoin linguistique où le manque d'un mot traduisant une réalité

¹ YAGUELLO Marina, Catalogue des idées reçues sur la langue, Seuil, Paris, 1988, p. 57.

² Dubois et al. , Dictionnaire de linguistique. Larousse, Paris, 1973, P.188.

³ Pottier, Bernard, Le Langage., Éd. Paris Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture, Paris, 1973, P.119.

⁴ http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm Consulté le 31/05/2019.

⁵ DADOUN Messaouda, Corrélation entre thème de conversation et alternance de langues chez un groupe d'étudiants à l'université de Tizi-Ouzou, mémoire de magister, Tizi-Ouzou, p.119

quelconque, oblige le locuteur à se servir d'un autre terme emprunté à une autre langue. Quant au second, il se veut un emprunt facultatif utilisé pour avoir plus de luxe.

Selon Josiane Hamers « *L'emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une langue* ». ¹

Autrement dit, l'emprunt ne se limite pas seulement au terme, et ce n'est pas toujours la langue qui en fait usage.

Deroy l'affirme :

« On entend souvent par « emprunt » le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est, en effet, le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. Mais c'est de l'emprunt de mot que procèdent, en réalité, tous les autres, sauf peut-être certaines influences syntaxiques. » ²

Cela signifie que l'unité empruntée peut être un phonème ou un trait phonologique, un syntagme, un morphème ou encore un lexème.

2. La typologie de l'emprunt

Christiane Loubier³ fournit une typologie de l'emprunt sous forme de catégories :

* Emprunt lexical, * Emprunt syntaxique, * Emprunt phonétique,

2.1. L'emprunt lexical

L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. ⁴

Selon Christiane Loubier, la catégorie de l'emprunt lexical se subdivise en quatre différentes formes :

¹ Josiane Hamers « Bilinguisme et Bilinguisme ». Edition Mardaga, Bruxelles, 1983, p.71.

² Deroy, L., L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, Paris, 1956.p.20

³ Christiane Loubier. De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française, Montréal, 2011.

⁴ Ibid , p.14

2.1.1. L'emprunt intégral

Il s'agit d'un emprunt de la forme et du sens, qui n'est pas intégré, ou intégré graphiquement ou phonologiquement mais d'une façon restreinte.

Exemples : La chahada, des moudjahidines...etc

2.1.2. L'emprunt hybride

Unité lexicale d'une langue emprunteuse qui résulte du transfert du sens et de la traduction partielle de la forme d'une unité lexicale de la langue source.

Qui est un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée.

Exemples : *dopage, focusser, coach de vie.*¹

2.1.3. Le faux emprunt

Un terme composé d'éléments formels empruntés à une autre langue, mais qui n'existe pas comme tel dans la langue prêteuse.

*Des termes comme forcing, brushing et relooking sont des faux emprunts, en l'occurrence des termes inexistantes en anglais, mais créés et utilisés en français.*²

2.1.4. Le calque

Vinay et Darbelnet voient que *le calque se produit lorsqu'on emprunte à une langue étrangère un syntagme, tout en traduisant littéralement les éléments qui le composent.*³

Autrement dit, le calque est une traduction littérale d'une expression empruntée à une autre langue en employant des mots de la langue d'arrivée.

Selon Deroy, *le calque, qui représente la création d'un équivalent indigène sur la base d'une correspondance lexicale intérieure," est "une façon adoucie et ... peu perceptible d'adopter un mot ou un tour étranger".*⁴

Le calque, pour Deroy, est une manière qui rend l'intégration d'un terme étranger peu remarquable.

Dubois et al, les auteurs du Dictionnaire de linguistique trouvent que le procédé du calque ne porte que sur les mots simples et composés:

¹ Ibid.

² http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8360776, consulté le 24/05/2019.

³ Vinay, J. P. et Darbelnet, J. Stylistique comparée du français et de l'anglais, Beauchemin, Montréal, 1977p.47.

⁴ Deroy, Louis, L'Emprunt linguistique, Société d'Édition Les Belles Lettres, Paris, 1980.p.216.

*On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour démontrer une notion ou un objet nouveaux, une langue A traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue.*¹

Deroy, qui a la même idée qui concerne les mots composés, pour lui ce sont les unités de langue les plus souvent calquées. Il a cité des exemples dans son ouvrage « L'Emprunt linguistique » sur le calque des mots composés :

- *français demi-monde: allemand Halbwelt, russe polusvet.*

- *français arriere-pensée: anglais afterthought, allemand Hintergedanke, danois bagtanke, russe zadnjajamysl', hongrois utogondolat.*

- *anglais free-thinker: français libre-penseur, allemand Freidenker, neerlandaisvrijdenker, italien libro pensatore, espagnol librepensador.*²

De même, le calque se compose de trois sous-catégories³:

• **le calque morphologique**, qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés.⁴

Par ce type de calque, il résulte dans la langue d'accueil des mots composés à travers la traduction des morphèmes qui composent des mots étrangers.

Exemples de mots composés obtenus par calque d'après des mots composés:

supermarché (*supermarket*), centre jardin (*garden center*), véhicule tueur (*killvehicle*);

• **le calque sémantique**, qui associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse.⁵

Le calque sémantique consiste en l'adoption du sens d'un mot étranger par un mot déjà existant dans la langue d'arrivée.

Exemples : *introduire* (du sens de l'anglais *introduce*) utilisé à la place de présenter, *gradué* (du sens de l'anglais *graduate*) utilisé à la place de diplômé;

• **le calque phraséologique** (appelé aussi calque idiomatique), qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées.⁶

¹Dubois, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, Paris, 1973p.72

²Ibid.Deroy p.220-221.

³ Ibid. Christiane Loubier p.15 .

⁴Ibid.

⁵Ibid.

⁶ Ibid.

C'est le résultat de la traduction littérale d'une expression idiomatique.

Exemples : *voyager léger/to travel light, avoir les bleus/to have the blues, ce n'est pas ma tasse de thé/it's not my cup of tea, prendre le plancher/to take the floor, contre la montre/against the watch.*¹

2.2.L'emprunt syntaxique

L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique d'une autre langue « prêteuse ». Cet élément emprunté touche la construction des phrases.

Christiane Loubier a cité quelques exemples :

- calques de groupes verbaux (**rencontrer** des dépenses, **partir** une entreprise),
- influence de l'anglais sur le choix de la préposition (être **sur** l'avion, passer **sur** le feu rouge) ou de la conjonction (insister **que**).

Aussi selon l'auteur, le calque de l'ordre des mots sur celui de l'anglais est également un type d'emprunt syntaxique.

*Par exemple, un court trois semaines, au lieu de **trois courtes semaines**, est une structure anglaise.*²

2.1. L'emprunt phonétique

L'emprunt garde sa prononciation étrangère pour le système linguistique de la langue d'accueil. À titre d'exemple : le mot emprunté à l'anglais « pyjama » est prononcé [pidjama].

3. Les étapes de l'emprunt

Galisson et Coste, Weinreich, Guilbert et Deroy trouvent que l'emprunt représente "une phase dans l'histoire du mot"³ c'est-à-dire il est une étape dans l'adoption du terme.

Deroy et Guilbert distinguent trois étapes de l'emprunt, « *Pour résumer leurs trois étapes, Deroy et Guilbert estiment a) que le mot étranger/xénisme se caractérise par demeurer étranger (il est intéressant de noter, comme nous le fait remarquer le GLLF (p. 1580), que les dictionnaires n'accueillent pas, en principe, les xénismes), b) que le pérégrinisme, selon la terminologie de Deroy, est la deuxième étape qui représente celle de la diffusion Initiale du mot, et c) que l'emprunt lui-même est la phase ultérieure lorsque l'origine étrangère du terme reste inconsciente à l'usager.* »⁴

¹ Ibid.

² Ibidp.15

³Chaurand Jacques, Introduction à l'histoire du vocabulaire français. Paris, Bordas, 1977, p.148.

⁴<https://ojs.library.dal.ca/initiales/article/download/4917/4427> Maria Stantos - Extrait de la thèse de Maitrise écrite sous la direction de R. Kocourek p.5 - 1981 .Consulté le 03/06/2019.

D'après cette citation on peut déduire que le fait d'emprunter passe par trois étapes :

3.1 Le xénisme

Il est un élément linguistique emprunté à une langue étrangère qui reste effectivement étranger employé dans un contexte restreint. Il correspond à l'étape préparatoire de l'emprunt.

3.2 Le pérégréisme

Il est la première phase de l'intégration de l'emprunt qui se situe entre le xénisme et l'assimilation complète.

3.3. L'emprunt

IL est l'élément emprunté à une langue source et il représente la dernière étape où le locuteur ne trouve pas le mot étranger.

... Galisson et Coste mettent l'accent plutôt sur deux étapes ou "temps": le premier temps (la greffe proprement dite) comprend le transfert sans changement de l'élément étranger (le signifiant et le signifié de celui-ci sont donc conservés), et le second temps englobe les phénomènes de l'assimilation ou de rejet. Sur ce point, Uriel Weinreich ne conçoit, en revanche, qu'une seule étape dans l'adoption d'un mot qu'il appelle tout simplement "emprunt".¹

Donc, le mot étranger est d'abord, emprunté tel qu'il est sans modifications c'est-à-dire il garde ses traits linguistiques de la langue d'origine puis avec le temps il est intégré dans la langue d'accueil par le fait d'être changé selon le système de la langue d'arrivée.

En d'autres termes, le terme étranger cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil.

4. Importance de l'emprunt

Le pessimisme et l'optimisme ne sont, on le sait, que des façons opposées de considérer les mêmes choses : l'un déplore que son verre soit déjà à demi vide, l'autre se réjouit de le voir encore à demi plein. Ce contraste d'attitudes mentales se retrouve devant l'emprunt linguistique. Pour l'optimiste, l'emprunt est un enrichissement de la langue ; pour le pessimiste, il en est une altération regrettable.²

Pour les conservateurs, l'emprunt représente un danger pour le système de la langue hôte.

De Gourmont affirmait :

¹Ibid p.5-6

²Ibid, Deroy, L.,p.232.

*C'est (...) du dehors que sont venues nécessairement toutes les atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française. Elles sont venues de l'anglais : après avoir souillé notre vocabulaire usuel, il va, si l'on n'y prend garde, influencer la syntaxe, qui est comme l'épine dorsale du langage.*¹

Gourmont et tous les puristes pensent qu'il est important de protéger la langue des mots intrus qui peuvent changer le système de leur langue.

Cependant, les partisans de ce phénomène linguistique trouvent qu'il participe à l'enrichissement et au renouvellement de la langue d'accueil à la manière d'un néologisme.

De même, Joachim du Bellay affirme que « *ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable : emprunter d'une langue étrangère les sentences et les mots pour les approprier à la sienne* »²

L'auteur encourage le fait d'emprunter des termes à une autre langue et les adapter selon le système de la langue receveuse.

Aussi, Kathleen J. McHugh indique l'importance du calque, qui est une sous-catégorie de l'emprunt lexical, dans le domaine scientifique et technique :

*« ...nous avons essayé de relever le caractère double du calque: d'abord comme phénomène qui surgit tout naturellement dès qu'il y a contact entre deux groupes linguistiques, et ensuite comme outil dans la création consciente de mots nouveaux... Nous avons déjà signalé l'utilité du calque dans le domaine technique, dont l'expansion rapide produit de nombreux concepts et procédés nouveaux qui ont besoin d'être nommés. Ces nouvelles réalités sont souvent d'une provenance étrangère, et le calque s'avère un moyen convenable d'éviter un emprunt brut (procédé apte à offenser des sentiments nationalistes) tout en permettant un point de repère entre les terminologies de diverses langues ».*³

En effet, l'emprunt linguistique est un phénomène universel, il n'existe aucune langue qui n'ait pas hérité un élément linguistique d'une autre.

Il est considéré de façon générale comme un élément d'enrichissement et non pas d'appauvrissement linguistique car il permet de combler les lacunes des langues qui ne peuvent pas se suffire à elles-mêmes. Donc, c'est un processus qui facilite l'évolution des langues.

¹ De Gourmont, R., *Esthétique de la langue française*, Mercure de France, Paris, 1988, p.86

² Du Bellay, J. *Défense et illustration de la langue française*, Paris, 1549, *Chapitre VI* .

³ Kathleen J. McHugh .Texte d'une communication préparée pour le cours de linguistique de R. Kocourek, et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 28 mars 1984 ...p.9

5. Les motivations de l'emprunt

L'emprunt est un phénomène linguistique qu'on ne peut pas éviter tant que des langues se coexistent et des peuples se communiquent en raison du commerce, des guerres ou de la colonisation.

Guilbert l'affirme :

*Aucun peuple, en effet, n'a pu développer une culture entièrement autochtone, à l'abri de tout contact avec d'autres peuples, qu'il s'agisse de guerres ou de relations économiques, si bien que nécessairement, sa langue s'est trouvée en rapport avec une ou d'autres langues, et en a reçu une influence quelconque, si minime soit-elle.*¹

Selon Ahmed Boukous les raisons qui poussent les usagers d'une langue à emprunter à un autre système linguistique, sont diverses:

*« Les arabophones et les berbérophones empruntent au français pour des raisons multiples, soit pour combler des lacunes lexicales dans leurs idiome premier, soit pour des besoins d'expression, de distinction sociale ou encore pour des raisons de transgression de tabous linguistiques. »*²

On recourt à l'emprunt pour dénommer une réalité qui n'existe pas dans sa langue³, donc pour combler une lacune lexicale pour une culture donnée.⁴

*Il existe aussi un aspect technique, ce que Paul Imbs appelle « la brachylogie », d'une façon générale, l'opinion est admise qu'une expression brève est préférable à une expression longue.*⁵

En d'autres termes, le locuteur emprunte à une autre langue par souci d'économie lexicale, il utilise une expression étrangère qui comporte un nombre inférieur de syllabe ou un mot simple afin d'éviter l'emploi d'une expression, ou d'un mot-composé plus longs, dans sa langue.

L'emprunt concerne toutes les langues, il est dû soit à la coexistence géographique soit au contact commercial. De ce fait, il n'existe pas de langues pures en d'autres termes, des langues qui ne comportent pas des mots ou des traits linguistiques des autres langues.

¹ Guilbert Louis, La Créativité lexicale, Larousse, Paris, 1975, p.89.

² BOUKOUS, Ahmed, la francophonie en Maroc, le français dans l'espace francophone, publié sous la direction de Didier de Robillard et Michel Beniamino, p. 697.

³ ADDA, R., J. BASTUJI, K. BOCHMANN, H. BONNARD, J.-C. BOULANGER et J. BOURQUIN et al. Néologie et lexicologie: hommage Guilbert Louis, Librairie Larousse, Paris, 1979, p.38

⁴ BOUCHARD, C., On n'emprunte qu'aux riches: la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts, Saint-Laurent, Québec, 1999, p.32

⁵ Brahim Kethiri, LES EMPRUNTS DANS LE FRANÇAIS EN USAGE EN ALGERIE, MEMOIRE de magister, UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE.2003/2004,p.38

Deroy trouve que :

Quand un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte, il arrive presque toujours que des mots, des éléments grammaticaux, des significations s'introduisent d'un parler dans l'autre. Cette diversité des formes de l'emprunt justifie la définition suivante que je reprends, en la traduisant, à Vittore Pisani : l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.¹

Donc, les communautés échangent leurs modes d'expression à force de se communiquer et de se coexister.

6. Critères d'intégration de l'emprunt

Il est nécessaire d'étudier le processus d'intégration de l'emprunt dans la langue réceptrice. Comme l'affirme Marina YAGUELLIO : « *L'emprunt n'est pas seulement un mouvement de transfert, c'est également un problème de fixation, d'intégration et d'assimilation* »²

En effet, chaque élément emprunté subit des modifications qui facilitent la création de nouveaux termes.

DEBOVE J.R prévoit l'existence de deux états de l'emprunt qui sont l'intégration et l'assimilation. La première est « *l'usage du mot emprunté avec un minimum de modifications graphiques et phoniques* »³, par contre la deuxième est « *une digestion de l'emprunt par le système de la langue soit graphique, soit phonique, soit grapho-phonique* »⁴.

Les processus et les procédés d'intégration des emprunts sont divers. Ils sont des critères qui facilitent l'installation d'un lexème emprunté dans le système linguistique de la langue emprunteuse. Il s'agit des paramètres : phonétique, morphosyntaxique, sémantique et graphique.

¹Ibid, Deroy, L.P.18

² YAGUELLIO, Marina, Le grand livre de la langue française, Seuil, Paris, 2003 p. 410.

³ DEBOVE J.R. : La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage, Ed. ARMAND COLIN, Paris,1998, ,p.153.p-180

⁴Ibid .

6.1. L'intégration phonétique

Généralement, le système phonétique de la langue emprunteuse se diffère de celui de la langue prêteuse. C'est pourquoi, les usagers de l'emprunt trouvent des difficultés à prononcer certains phonèmes.

Robin indique le résultat de cette divergence de prononciation : « *Certains mots étrangers ainsi utilisés par des locuteurs individuels passent ensuite dans l'usage général, subissent de ce fait des changements de prononciation tendant à les rapprocher des sons et des schémas phonologiques de la langue qui les reçoit.* »¹

Les phonèmes subissent des modifications afin d'être conformes au système de la langue hôte.

6.2. L'intégration morphosyntaxique des emprunts

Martinet l'indique dans son ouvrage *Eléments de linguistique générale* « *Tout peut changer dans une langue. La forme et la valeur des monèmes ; c'est-à-dire la morphologie et le lexique...De nouveaux mots de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli* »²

Si la structure morphosyntaxique a été modifiée lors du passage du mot de la langue source vers la langue cible, on considère que ce dernier est intégré morphologiquement, afin de mieux s'adapter aux règles grammaticales de la langue d'accueil. Autrement dit, plusieurs changements affectent la structure syntaxique.

L'adaptation au plan morphologique permet aux lexèmes empruntés d'être dotés d'un nombre, d'un genre et d'une personne dans la langue d'accueil.

Aussi, l'emprunt est utilisé pour la dérivation ou pour la composition de même qu'un mot autochtone.

6.2.1. La dérivation

La dérivation se forme à partir d'un radical verbal, nominal ou adjectival plus des affixes qui jouent un rôle important dans les transformations syntaxiques. Les mots suffixés entraînent des changements grammaticaux, verbe devenu nom, adjectif devenu nom ou adverbe...etc.

Exemple : L'emprunt djihadiste : du mot arabe Djihad+ le suffixe iste.

¹ R.H. Robin, traduction de Simone Delisalleet Paule Guivare, *linguistique générale, une introduction*, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.

² MARTINET, André, (), *Eléments de linguistique générale*, Librairie Armand, Paris, Colin. 1970, p. 22.

6.2.2. La composition

Procédé consistant en la juxtaposition de deux lexies autonomes dont l'une peut être obtenue par une composition antérieure. Pour L. Guilbert, le composé peut résulter de la combinaison d'un verbe et d'un substantif, d'un substantif et d'un substantif, d'un substantif et d'un adjectif.

Exemple : **Site web** : le mot site est d'origine française par contre le mot web issu de l'anglais.

6.3. Intégration sémantique

Khelladi Sid Ahmed affirme l'existence de deux types d'intégration sémantique : *Une fois installé dans la nouvelle structure d'accueil, le mot emprunté sera adapté sémantiquement. Tantôt, il reste fidèle à sa signification d'origine, tantôt il la dépasse pour désigner un autre contenu sémantique.*¹

Certains emprunts gardent la même signification aussi bien à la langue source qu'à la langue réceptrice.

Par contre, d'autres éléments empruntés changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas à l'origine.

6.4. Intégration graphique

Un mot est emprunté à une langue utilisant la même écriture que celle de la langue qui emprunte. Ce sont les sons qu'on a transcrit et non les graphèmes. Graphie non adaptée est un signe de l'emprunt récent.

Par exemple : l'emprunt à l'arabe 'Médina' est adapté à la langue française par l'ajout de l'accent.

7. Les emprunts dans la langue française

Les emprunts étaient peu nombreux dans l'antiquité et le moyen âge, plus nombreux à partir de la renaissance et à l'époque moderne. Cela s'explique par l'existence d'un contact permanent entre le français et les autres langues du monde. Pour Robin : « *La présence d'un nombre important de mots empruntés à une langue dans le vocabulaire d'une ou de plusieurs langues est la preuve certaine de contacts de langue culturels quels qu'ils soient* »²

¹Khelladi Sid Ahmed, Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française, Université Hassiba Benbouali Chlef- Algérie, Synergies Chili n° 8 - 2012 pp. 71-81.

²Robert Henry Robin, traduction de Simone DELISALLE et Paule GUIVARE, Linguistique générale, une introduction, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.p.2

La réalité de l'emprunt en français est présentée par des chiffres cités par Henriette Walter dans l'ouvrage *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs* :

*« - sur 60 000 mots d'un dictionnaire de français courant 8 600 sont d'origine étrangère (14,3 %), - si l'on ne garde que les 35 000 mots d'un dictionnaire de français courant, ce chiffre est ramené à 4200 (12 %). Les langues d'origine de ces 4200 emprunts sont les suivantes, pour les principales : - anglais (23 %), - italien (16,8 %), - francique (13 %), - arabe (5,1 %) ».*¹

7.1. L'emprunt à l'arabe

Il existe un grand nombre de mots français d'origine arabe, et des mots arabes venus de la langue française. Ces deux langues s'enrichissent depuis plus d'un millénaire. Le français était pendant l'histoire en contact avec l'arabe.

Selon Jana Řehořová :

*« L'arabe du Moyen Âge (VIIe – XVe siècles) est une des grandes sources pour la culture occidentale. Il influence les divers domaines (administratif, commercial, scientifique, etc.). Du XVIe au XVIIe siècle, les contacts entre le monde arabe et l'Europe sont limités. À cette époque, un peu d'arabismes entrent dans la langue française grâce aux voyageurs et aux écrivains s'intéressant aux mots arabes. Aux XIXe et XXe siècles, le français est dominant au Magreb. Les soldats ou les administrateurs français apprennent des formules arabes nécessaires pour la vie quotidienne. Il faut aussi mentionner qu'après la colonisation française au Maghreb, les mots arabes continuent à s'intégrer au français surtout par les immigrants arabes venus en France ».*²

Ces contacts historiques entre les Arabes en Algérie, Tunisie, Maroc, Syrie et Liban ont produit un certain nombre d'emprunts qui ont enrichi le lexique français dans le domaine des sciences (par exemple la flore et la faune, la chimie et la médecine, les mathématiques), la société (la profession, la vie quotidienne, le commerce, la religion etc.), les expressions militaires.

¹ cf. WALTER, Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Éditions LGF, Paris, 1999.

²Jana Řehořová, *EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS*, Diplomová práce *Thèse MA“équivalent“*, université Masaryk, Brno République tchèque, 2007.p.30.

En outre, les mots arabes sont entrés dans la langue française à travers l'espagnol, qui lui-même était influencé par l'arabe durant l'histoire grâce à la présence des musulmans sur le territoire espagnol.

7.2. L'emprunt à l'anglais

Le français était toujours en contact avec l'anglais, mais on ne peut pas parler d'un véritable bilinguisme, parce que pour la plupart des Français, l'anglais reste une langue étrangère. On peut considérer l'anglais comme « une langue seconde ».

Par ailleurs, Pergnier affirme que, depuis que les langues anglaise et française existent, les échanges et influences de l'une sur l'autre sont intenses.

De plus, « *chacune des deux est, depuis toujours, la langue étrangère de prédilection des locuteurs de l'autre* »¹

Pour sa part, Lagueux définit l'emprunt à l'anglais comme une forme de néologie « *qui présuppose des contacts entre le français et l'anglais, contacts directs ou indirects, contacts à sens unique ou non* ».²

L'emprunt à l'anglais est appelé un anglicisme, Josette Rey-Debove le définit ainsi:

*« Qu'est-ce donc qu'un anglicisme ? C'est un mot qui appartient à la langue anglaise et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précautions et plus ou moins massivement. »*³

Les mots empruntés à l'anglais, les anglicismes, appartiennent souvent aux domaines scientifique et technique.

Le linguiste Kocourek affirme qu'« *il est à peine possible aujourd'hui de parler du français scientifique et technique sans se rendre compte de l'influence et de l'envahissement de l'anglais technoscientifique* »⁴

¹ PERGNIER, M. (a). «Introduction», dans DARBELNET, J. et M. PERGNIER (dir.), *Le français en contact avec l'anglais: en hommage à Jean Darbelnet*, «Collection Linguistique n°21», Didier Éruditions, 1988, Paris, p. 9-21.

² LAGUEUX, P.-A. «La part des emprunts à l'anglais dans la création néologique, en France et au Québec», dans DARBELNET, J. et M. PERGNIER (dir.), *Le français en contact avec l'anglais: en hommage à Jean Darbelnet*, «Collection Linguistique n°21», Didier Éruditions Paris, 1988, p. 91-111

³ REY-DEBOVE, Josette, *Dictionnaire d'Anglicismes. Les mots anglais et américains en français*, dans Introduction, pl VII Paris, 1986.

⁴ KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd., Auflage : Oscar Brandsetter Verlag GmbH & Co. KG, Wiesbaden 1991, c1982, p.157

Conclusion

L'emprunt est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues.

L'emprunt peut se révéler parfois nécessaire, car les énonciateurs y font recours pour exprimer des réalités avec des mots qui n'existent pas dans leurs langues, comme l'affirme MORTUREUX M.-F : « *En règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce que, à tort ou à raison, il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent dont il veut parler* »¹.

¹Mortureux M.-F. La lexicologie entre langue et discours, Armand Colin, 2001, p.107.

Deuxième partie :
Analyse du corpus

Introduction

Il est d'usage par ailleurs, dans l'étude des lexies néologiques dans la langue française, de s'appuyer sur un corpus formé de périodiques. Cependant, nous avons choisi de travailler sur un corpus différent, formé d'œuvres littéraires francophones.

Cette partie est consacrée à une analyse quantitative et qualitative des emprunts qui composent notre corpus dans les romans de Yasmina Khadra cas : A quoi rêvent les loups et Khalil.

1. Présentation du corpus

Le corpus de notre travail de recherche est composé d'une liste d'emprunts extraite à partir des deux romans de Yasmina Khadra : A quoi rêvent les loups et Khalil.

Nous avons, dans une première étape, identifié et listé les emprunts recueillis dans les deux textes. Dans une seconde étape, après avoir identifié et recueilli les emprunts, nous avons choisi de classer les emprunts linguistiques d'abord par langue source, par domaine, par catégorie grammaticale, par œuvre et nombre d'occurrence. Dans une troisième étape, nous avons procédé à l'analyse d'échantillons d'emprunts relevés dans le corpus, en les classant selon la nature de leur intégration, par catégorie graphique et morphosyntaxique.

2. Présentation de l'auteur « Yasmina Khadra »

Yasmina Khadra est un écrivain algérien, né le 10 janvier 1955 à Knadssa dans la wilaya de Biskra, d'un père infirmier et une mère nomade. Son vrai nom est Mohammed Moulessehoul. Sa passion pour l'écriture a commencé dès son jeune âge, il achève son premier recueil de nouvelles en 1973, publié après onze ans, en 1984. Après 36 ans de sa vie passée dans les rangs de l'armée algérienne, il part à la retraite avec le grade de commandant et il s'est consacré entièrement à sa vocation à savoir l'écriture, et choisit de s'exprimer en langue française sous un pseudonyme féminin. Après un court séjour au Mexique, il vient de s'installer avec sa femme et ses trois enfants en France, en janvier 2001 où il réside encore. C'est à cette date qu'il publie L'écrivain et qu'il révèle son identité masculine à la presse et au public et son identité entière dans L'imposture des mots en 2002. A cette époque ses romans ont déjà touché un grand nombre de lecteurs et de critique. Yasmina Khadra est considéré actuellement comme l'auteur algérien le plus lu à travers le monde. Ses œuvres sont traduites en plusieurs langues, on peut citer entre autres : - Ce que le jour doit à la nuit, A quoi rêvent les loups, Khalil...etc.

2. Présentation des romans

2.1. Le roman « Khalil »

Khalil est un roman publié en 2018 aux Editions Julliard. Ce roman nous ramène aux attentats tragiques qui ont visé Paris et le Stade de France le 13 Novembre 2015 et l'on découvre Khalil, un jeune belge d'origine marocaine, d'une vingtaine d'années, islamiste radicalisé, issu d'une famille vivotant au jour le jour et pour qui (à part sa sœur jumelle) il n'a que du mépris. Les relations avec son père sont tendues, sa mère peu épanouie, affaiblie, plusieurs grossesses. Son parcours, que nous raconte ce roman dont il est le narrateur, est des plus ordinaires : échec scolaire, glandouille, petits boulots, absence d'ambition et de repères... et la mosquée, son imam et son cheikh, comme refuges. C'est le récit d'une dérive personnelle, celle d'un jeune homme sans instruction, sans culture et sans perspectives d'avenir, dont l'ego se sent maltraité par le néant de son existence ; c'est le parcours d'un être médiocre, affamé de reconnaissance. C'est dans sa peau que se glisse l'auteur. Il n'en fait surtout pas un héros, ni un martyr, ni une victime. Il le décrit tel qu'il est, convaincu, déterminé, persuadé de se sacrifier pour la bonne cause. Rien ni personne ne peut le faire changer d'avis, ni sa famille, ni ses amis. Dans ce récit, Khadra parle de notre époque, d'une jeunesse qui a perdu ses repères, qui se laisse endoctriner par de beaux parleurs, qui au nom d'une religion, et de l'interprétation détournée qu'ils en font, les envoient semer la terreur avec des promesses de paradis.

2.2. Le roman « A quoi rêvent les loups »

A quoi rêvent les loups est un roman publié en 1999 aux Editions Julliard. Cette œuvre présente un contenu intéressant sur la décennie noire. Dans ce roman, l'auteur nous transporte au cœur même de la violence à travers l'histoire de Nafa Walid, le personnage central, garçon unique d'une famille algérienne de niveau social moyen, avec un père retraité, une mère et cinq sœurs au foyer. Ce jeune algérien plein de vie qui rêvait de faire carrière dans le cinéma, se retrouve chauffeur chez l'une des riches familles du Grand-Alger, et verra par malchance sa vie basculer dans un monde d'où il ne reviendra plus jamais.

A quoi rêvent les loups est un roman qui se présente en trois grandes parties précédées par un prologue où le narrateur nous introduit violemment et brutalement dans l'univers du récit, dans cette Algérie déchirée par les massacres et les tueries sans oublier une situation socio-économique et culturelle décadente.

Les trois parties du roman : le Grand-Alger, la Casbah et l'Abîme réfèrent à trois espaces différents et trois phases de l'évolution de l'histoire de Nafa Walid et de l'Algérie. L'auteur centre son récit sur la violence vécue par la population, qui constitue le thème central autour

duquel s'organise tout le récit ayant pour finalité de nommer, identifier, et analyser dans les moindres détails cette tragédie sous tous ses aspects.

4. Les critères d'identification des emprunts

Selon F.Benzakour¹, l'emprunt se signale de diverses manières:

- A l'écrit : par des signes typographiques (des guillemets, caractères gras ou italiques, parenthèses); par une note explicative en bas de page ou entre parenthèses après le mot.

De même, Yasmina Khadra a recouru à des marques typographiques et métalinguistiques qui facilitent la sélection et l'identification des lexies néologiques : les marques typographiques englobent les guillemets, l'italique, etc. Quant aux marques métalinguistiques la synonymie ou la traduction après l'emprunt ou à la fin du roman, comme le montre les exemples suivants:

- **L'italique** « L'automne s'enfuyait devant la progression de la *katiba*. »²,
- **La synonymie après l'emprunt** : « **Wahm** ! Chimère ! Regarde autour de toi. Le Temple est en ruine et le peuple ne veut plus entendre parler de nous. »³
- Aussi, nous avons trouvé des emprunts qui ne sont signalés par aucune marque métalinguistique ou typographique.

A titre d'exemple : « Aux yeux du Seigneur, ils n'en sont pas moins purs qu'un imam sur **son minbar**. »⁴

5. Analyse morphosémantique de l'emprunt

En tant que processus d'enrichissement de la langue, l'emprunt est un procédé de formation d'unités lexicales, les emprunts repérés peuvent être répartis de la manière suivante:

5.1. Répartition des emprunts par roman

Nous avons sélectionné deux romans d'étude et non pas un seul afin de collecter le plus grand nombre d'emprunts linguistiques. Par ailleurs, nous avons choisi deux romans qui traitent le même sujet « le terrorisme », mais cela n'empêche pas de vérifier si les emprunts y sont répartis d'une manière équitable.

¹Benzakour, F. « Le français au Maroc. Processus néologique et problème d'intégration », in Queffélec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub.Université de Provence, 1995,p. 70.

² Yasmina Khadra, A quoi rêvent les loups , Éditions Julliard, Paris, 1999 p.136

³ Ibid., p.155.

⁴ Yasmina Khadra ,Khalil, Éditions Julliard, Paris,2018 .p.155.

Les lexies sont réparties comme suit :

Roman	Nombre d'emprunts	Pourcentage
A quoi rêvent les loups	99	50%
Khalil	70	39%
Emprunts communs	28	11%
Total	197	100%

Tableau 1 : Comptage des emprunts par roman.

A la lecture de ce tableau, nous remarquons que 99 emprunts sont produits dans le roman A quoi rêvent les loups, c'est-à-dire presque sur 2 emprunts produits, un emprunt est produit par l'auteur dans ce roman. Ainsi le roman Khalil, contient un nombre considérable d'emprunts 70. Il est à noter que nous avons compté chaque emprunt une seul fois dans le roman afin d'éviter la répétition du même emprunt mais nous avons calculé les emprunts communs entre les deux romans qui représentent un pourcentage de 11%.

Ces résultats peuvent être présentés de la manière suivante :

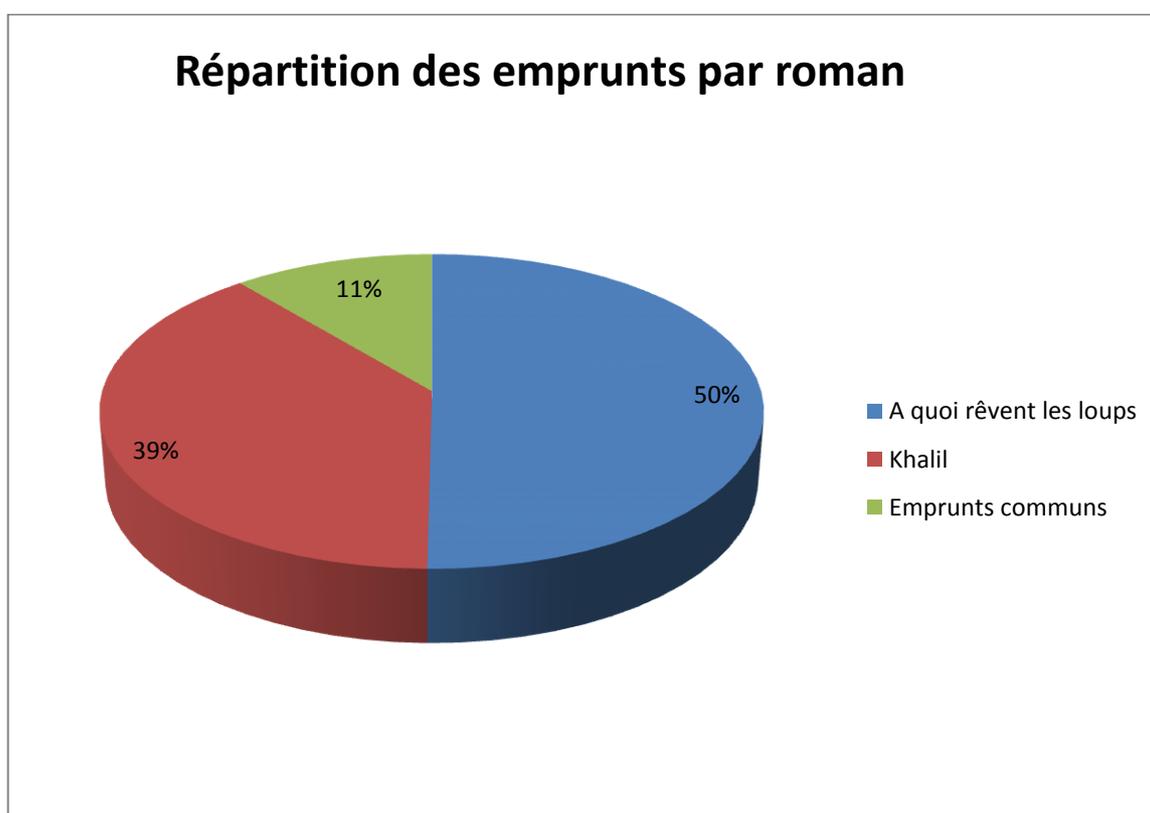


Figure 1

Ces chiffres peuvent être interprétés comme suit :

La primauté du roman *A quoi rêvent les loups* dans la production de la plus grande proportion des mots empruntés est remarquable. Plus de la moitié de ces emprunts 99 sont collectés de ce roman où l’auteur traite le sujet de la décennie noire ; il utilise surtout des emprunts à l’arabe marquant l’identité algérienne. Par contre, dans son dernier roman *Khalil*, il traite le même sujet du terrorisme mais à l’étranger, la vision de l’auteur et la manière de traiter ce sujet se diffère selon l’espace de son récit. Le sujet commun explique la présence des emprunts communs entre ses deux œuvres.

5.2. Classement des emprunts selon la langue

Tableau 2 : Comptage des emprunts selon la langue source

Langue source	Arabe	Anglais	Autres langues
Nombre d'emprunt	112	69	16

Le contact des langues en Algérie est repérable dans la masse des emprunts lexicaux. Le dépouillement du corpus a révélé une hétérogénéité qui relève des différents registres de langues sollicitées. Ainsi, dans notre corpus nous avons identifié 112 emprunts à l’arabe représentant la proportion la plus écrasante correspondant à 57%. Les emprunts à l’anglais sont présentés par 69 lexies correspondant à 35%. Nous avons relevé 16 emprunts aux autres langues représentant le pourcentage de 8% du total des emprunts.

Les emprunts à l’arabe (littéraire / dialectal) sont en première position. La forte représentation de cet ensemble est liée à l’identité arabe algérienne de l’auteur ayant pour langue maternelle la langue arabe. Aussi, la thématique des romans qui traite des sujets relatifs aux Algériens et notamment aux Arabes et à l’idéologie islamique. L’arabe classique sert à transposer des réalités religieuses, elle a ainsi le monopole du domaine religieux toutefois certains emprunts peuvent se rapporter à d’autres domaines. Quelques exemples de ces emprunts :

« *Je ferai de toi **un zàim** , une figure charismatique du djihad.* »⁵

« *Nafa joignit les mains, la paume tournée vers le haut, et récita **la fatiha**.* »⁶

⁵ Yasmina Khadra, *A quoi rêvent les loups* , Éditions Julliard, Paris, 1999 p.151

« Scindée en quatre groupes, **la katiba** encercla le village. »⁷

Les emprunts à l'anglais sont en deuxième position. Cette présence de l'anglais dans le Français d'un auteur algérien s'explique par le fait que l'anglais devient une composante importante dans le répertoire linguistique du locuteur algérien, signalant que ces dernières années une grande tendance à l'anglophonie est exprimée par les locuteurs se basant sur la raison que l'anglais est la première langue internationale, mais nous interprétons cette tendance à l'anglophonie par le fait que Yasmina Khadra s'adresse à un lectorat mondial.

Exemples :

« On me l'a expédiée de Bruxelles via **WhatsApp**. »⁸

« Autour de moi, plusieurs personnes étaient absorbées par leur **iPhone**. »⁹

Les emprunts aux autres langues « le persan, le turc, l'allemand, le russe, l'espagnol, le japonais, Hindi » sont en dernière position. Cette très faible présence de ces langues s'explique par le fait que Yasmina Khadra, s'adresse à ses lecteurs par les langues utilisées par la majorité sachant que ces langues, minoritaires, ne sont pas comprises par tout le monde contrairement à l'arabe et à l'anglais.

Exemples :

« **Le majordome** s'abstint de me tendre la main ou de me désigner un fauteuil. Il me reçut froidement dans son bureau à peine éclairé par une porte-fenêtre encombrée de lourds rideaux. »¹⁰

« Plus près du ciel que du **ghetto**, il s'obstinait à s'adresser au bon Dieu, ramassé sur son **catfalque**. »¹¹

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

⁶ Ibid. p.150

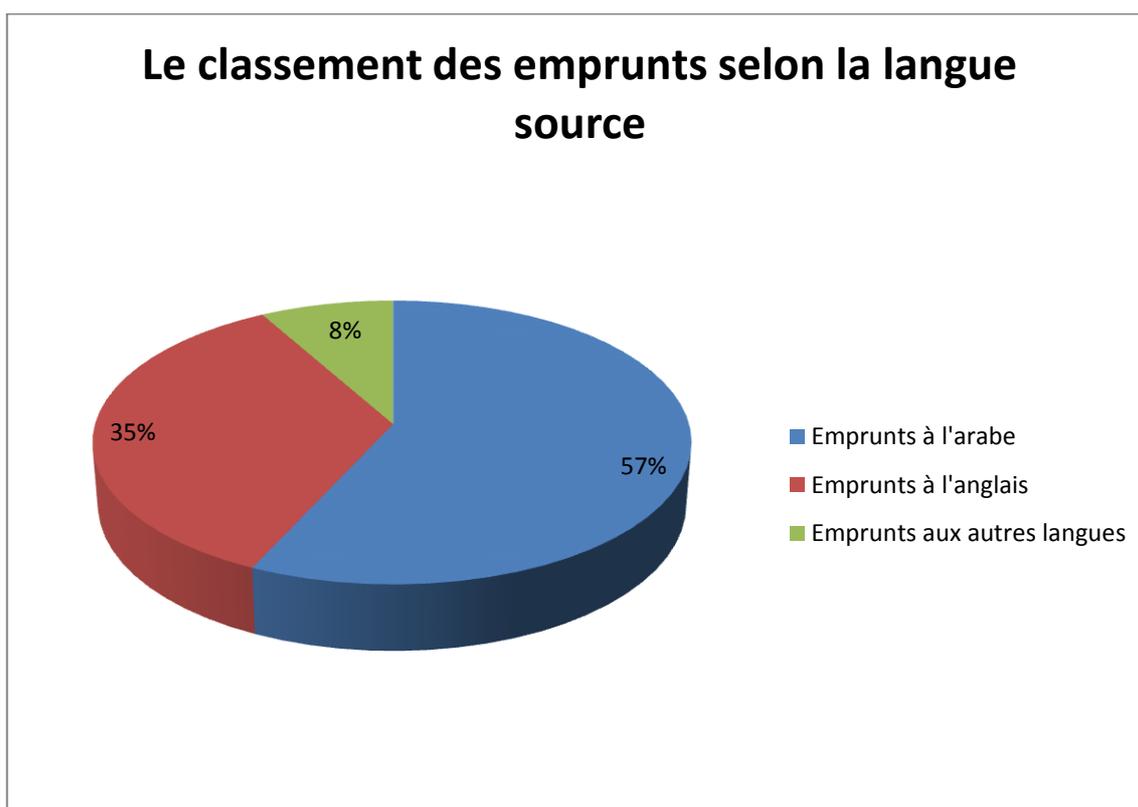
⁷ Ibid. p.152

⁸ Yasmina Khadra, Khalil, Éditions Julliard, Paris, 2018 .p.165.

⁹ Ibid.26

¹⁰ Yasmina Khadra, A quoi rêvent les loups p.13.

¹¹ Ibid p.31.

**Figure 2**

5.3. Classement des emprunts par domaine

Les emprunts seront classés par domaines qui sont au nombre de quatre à savoir : le domaine religieux, le domaine social, le domaine culturel et le domaine de la guerre. Pour rendre notre tâche plus pratique, nous avons inclus dans le domaine social : les comportements sociaux, les faits de société, les choses du quotidien et des réalités nouvelles, les activités et les métiers, les idéologies, les lieux. Même les domaines de très faible présence tels que le sport, ...font partie dans notre classification du social.

Notre objectif à travers la classification par domaines est de démontrer que l'appartenance sociale, culturelle, militaire et religieuse influence le processus de l'emprunt.

Les lexies empruntées sont réparties, selon les domaines, dans le tableau suivant:

Tableau 3: Comptage des emprunts selon le domaine

Domaine	Religieux	Social	Culturel	Guerre
Nombre d'emprunts	53	125	3	18

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

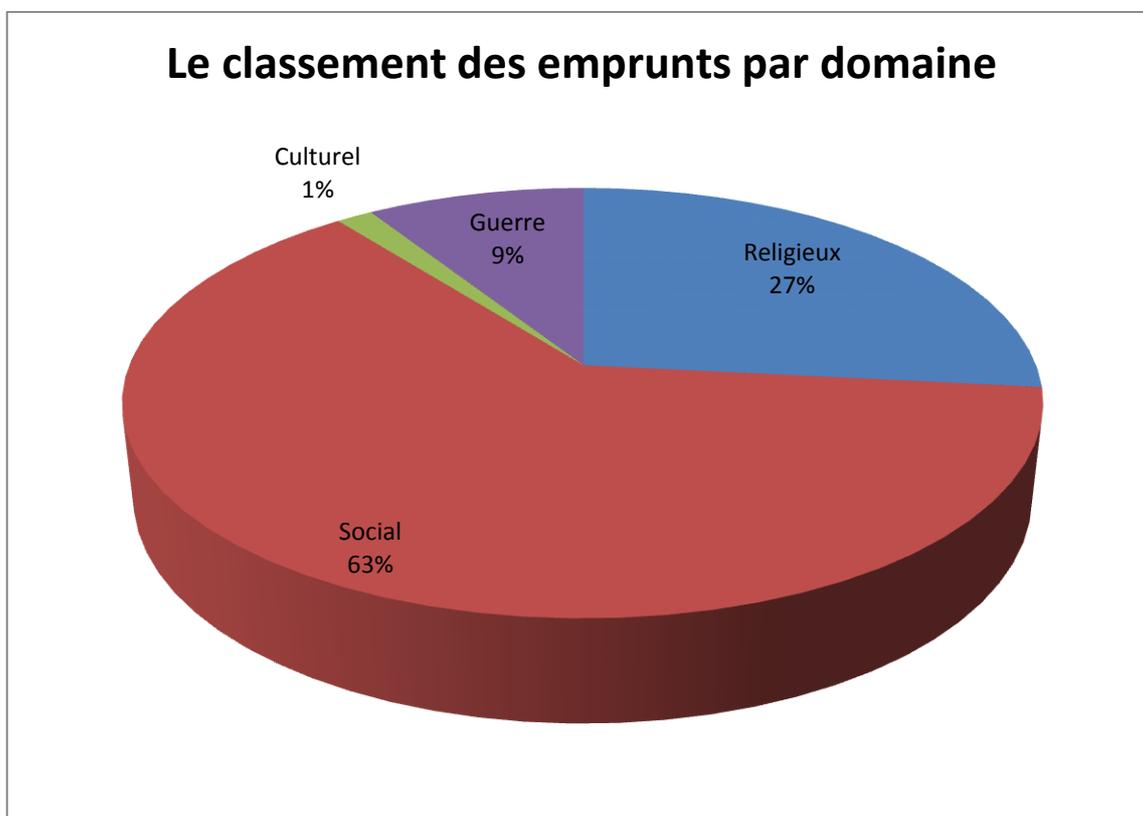


Figure 3

D'après les résultats récapitulés dans la figure ci-dessus, nous pouvons dire que les emprunts sont utilisés dans des domaines très variés : le domaine social, est celui où l'emprunt est fort, la proportion des mots empruntés en témoigne : 63%. Le domaine de la religion est bien représenté, il constitue 27% de l'ensemble des emprunts. Avec la proportion de 9%, le domaine de la guerre devance de celui de la culture 1%.

Ces proportions nous permettent de constater que le domaine qui suscite le plus l'emprunt linguistique dans les romans de Yasmina Khadra est celui du social, il comporte, à lui seul, plus de la moitié des emprunts (63%) suivi du domaine religieux. Ces données peuvent être interprétées comme suit : La place importante occupée par le domaine social est, sans doute, due à la nature des thèmes abordés par l'auteur dans ses deux romans, *Khalil* et *A quoi rêvent les loups*, où Mohammed Moulessshoul ne se contente pas de décrire ou de commenter ce qui se passe mais tente parfois d'explicitier certains comportements sociaux et ce, en mettant en évidence les problèmes du citoyen moyen, confronté au chômage, au terrorisme...etc., Nous citons à titre d'exemple les emprunts suivants :

« Est-ce que je demande des nouvelles de ta sœur, moi Et tu me dis ça comme ça, dans la rue, comme si nous étions cousins. Qu'as-tu fait de **horma**, du respect de la famille ? »¹

« Je suis lucide, **kho**. Tu aimerais vivre dans **un bled** où des gueux de cette espèce se prennent pour des conquérants ? »²

« Grâce à leur « **look** » désinvolte, ils arpentaient les grands boulevards en toute quiétude, un cartable sous le bras, le revolver dans le magazine. »³

« Ce type n'est pas un postier. C'est un faiseur de films subversifs et il **se shoote au kif**, tous les jeudis, au **Lebanon** »⁴

Le nombre d'emprunts renvoyant aux domaines de la religion et de la guerre est considérable. Certes, ces résultats sont à mettre en relation avec les événements qui ont marqué l'Algérie pendant la décennie noire thème traité dans le roman « A quoi rêvent les loups » et la tragédie des attentats en France qui est indiqué dans son roman « Khalil », et ces thèmes sont relatifs à la religion et à la guerre. Aussi, avec la flambée du terrorisme international surtout après les événements du 11 septembre, l'expression des concepts relatifs à l'exécution des actes terroristes défonce constamment le lexique des langues. Autrement dit, après cette période, la terminologie du terrorisme connaît un enrichissement lexical remarquable. Le terrorisme aboutit à des nouveautés lexico sémantiques. Ces nouveautés sous forme de créativité lexicale se produisent en français selon divers procédés morphologiques et l'emprunt, l'un des procédés les plus productifs de l'enrichissement de la terminologie du terrorisme.

Yasmina Khadra s'est influencé comme tout le monde par ces nouveautés terminologiques, très propagées dans les médias internationaux qui traitent ces thèmes relatifs au terrorisme et notamment à la religion islamique.

Les emprunts qui relèvent du domaine de la religion et de la guerre sont nombreux, on en cite quelques exemples:

« Mourir lors d'un accrochage pour la cause et un privilège, mais se sacrifier en **kamikaze** est l'acte de foi le plus prestigieux, il vaut, à lui seul, mille batailles. J'étais destiné au **Firdaous**, où seuls les prophètes et les saints sont admis. »⁵

¹ Yasmina Khadra, *Khalil*, p.134.

² Yasmina Khadra, *A quoi rêvent les loups* p.157

³ Ibid p. 108

⁴ Ibi p.110

⁵ Yasmina Khadra, *Khalil*, p.40

« Nous étions restés la matinée entière devant la télé pour savoir de quoi il en retournait. c'était bien un attentat, aussitôt revendiqué par **Daech**. »¹

« C'est d'une clarté désarmante, simple comme bonjour, dit **le muphti** de la **katiba** aux nouvelles recrues rassemblées autour de lui dans la clairière. »²

En ce qui concerne l'appartenance au domaine culturel, 1% des emprunts ont été concernés à titre d'exemple :

« Ça n'a pas empêché le cortège nuptial de claironner sur les boulevards. La **zorna** a tonitrué jusqu'au matin. »³

« *Nafa* essaya de se souvenir du temps où l'on aimait traîner dans les rues, du chahut des gargotes, de la musique aux accents de **haouzi** des ribambelles de mioches gambadant dans les squares. »⁴

En effet, La langue française utilisée par l'auteur algérien s'est appropriée pour devenir un moyen d'affirmation sociale et culturelle

5.4. La fréquence de l'emploi des emprunts

Elle consiste dans la récurrence d'un ensemble de lexèmes. Nous pouvons dire qu'il s'agit des lexèmes les plus utilisés ou répétés par l'auteur dans les deux romans par rapport à d'autres lexèmes dont l'emploi est rare. Elle est fréquente dans notre corpus d'une façon pertinente par la répétition presque de tous les lexèmes empruntés à l'arabe dans les deux romans.

Tableau 4: Le comptage des emprunts selon la fréquence des emprunts

Emprunts	Cheikh	Imam	Emir	Djihad	Musulman	Katiba	Autres mots
Nombre de l'occurrence	70	44	70	50	40	32	1---10

Le classement des emprunts selon le nombre de l'occurrence, nous a permis d'identifier les termes les plus répétés dans les deux romans de Yasmina Khadra, nous avons gardés les six

¹ Ibid p. 129

² Yasmina Khadra, *A quoi rêvent les loups*, p.131

³ Ibid p.58

⁴ Ibid p.113

premiers mots les plus utilisés :Cheikh répété 70,imam 44,Emir 70,Djihad 50,Musulman40 katiba 32 qui ont la proportion la plus élevée par rapport aux autres termes empruntés , ces derniers ont une fréquence qui varie entre 1 et 10 fois.

« le **cheikh** Lyès, l'**imam** Sadek et son gendre se trouvaient à Charleroi,chez son beau-frère, un promoteur immobilier à qui je devais ma nouvelle planque. »¹

« Je suivis un chemin caillouteux bordé d'arbre tristes pis, un peu plus bas vers le ruisseau, je pris un sentier de chèvres jusqu'à la ferme délabrée ou notre bricoleur vivait seul, sans femme ni enfants, en élevant des poulets et en confectionnant des « colis » pour **certains émirs** de la région. »²

« Amoindrie et livrée à elle-même, **la katiba** ne survivrait pas à un deuxième ratissage. »³

« Au **djihad**, il n'y a pas deux poids deux mesures. Tout individu condamné par le Mouvement doit être liquidé. »⁴

« Sans instruction et sans emploi, il s'était laissé, très tôt, adopter par **les Frères musulmans** et avait été l'un des premiers volontaires, avec Abou Mariem, à s'enrôler dans le contingent de la Daâwa en partance pour l'Afghanistan. »⁵

Ces lexèmes constituent les champs lexicaux de la religion et de la guerre puisque il existe une relation sémantique entre eux. Cette relation nous a permis d'attribuer à ce genre de lexique le nom de lexique spécialisé dans deux domaines bien précis qui sont la religion et la guerre. La répétition de mêmes lexèmes permet à Yasmina Khadra de mettre à la lumière toute une idéologie correspondant au terrorisme et ses adeptes qui justifient leurs actes terroristes par des principes islamiques falsifiées. Donc, l'usage des mêmes emprunts plusieurs fois par l'auteur nous a permis de constater que son acte est bien réfléchi, il n'est pas fortuit. La liste des emprunts les plus répétés affirme que cette occurrence n'est pas un fait du hasard mais il vise à mieux expliquer et décrire l'idéologie des terroristes parce que ces termes représentent des constituants de base pour la Djemaa.

Ces résultats peuvent être représentés comme suit :

¹ Yasmina Khadra ,*Khalil* p.102

² Ibid. 47

³ Yasmina Khadra,*A quoi rêvent les loups* , p.144

⁴ Ibid. p.112

⁵ Ibid. p.91.

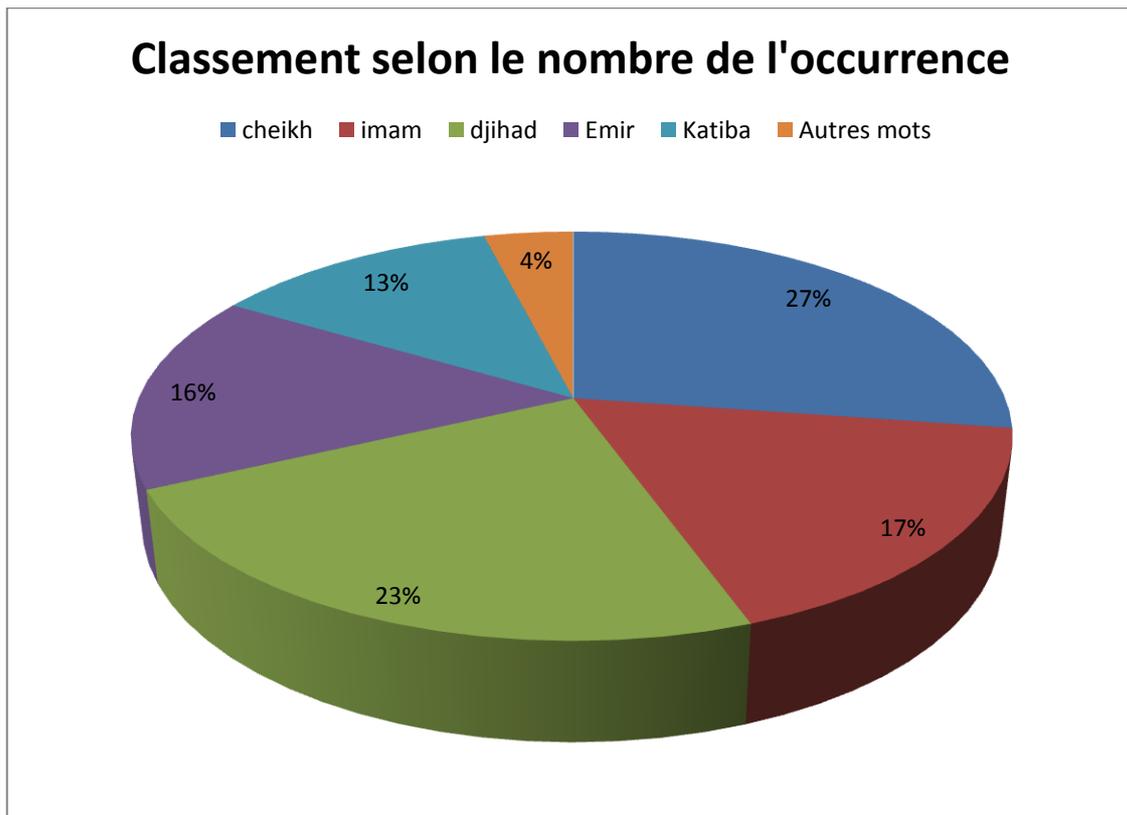


Figure 4

5.5. Le comptage des emprunts en fonction du type

Les types d'emprunts	L'emprunt lexical				L'emprunt syntaxique	L'emprunt phonétique
	Intégral	Hybride	Faux emprunts	Calque		
Le nombre des lexèmes	152	9	1	2	0	33

Tableau 5. Le comptage des emprunts selon le type

A partir du tableau ci-dessus représentant le nombre des emprunts pour chaque type, nous pouvons dire que notre corpus est d'une manière générale riche d'emprunt lexical (83 %) et surtout celui dit intégral par un nombre de 152 parmi 197 mots empruntés. Ce qui explique et montre que l'emprunt lexical intégral constitue un élément important dans une langue. Parmi ces 197 nous avons compté 33 (soit 17 %) emprunts phonétiques.

Quant à l'emprunt syntaxique, comme nous l'avons déjà défini, il touche à la structure de la phrase et non pas à une unité lexicale ; c'est-à-dire, il concerne l'ensemble des emprunts dans un contexte donné. On n'a pas trouvé ce type d'emprunt dans les deux romans.

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

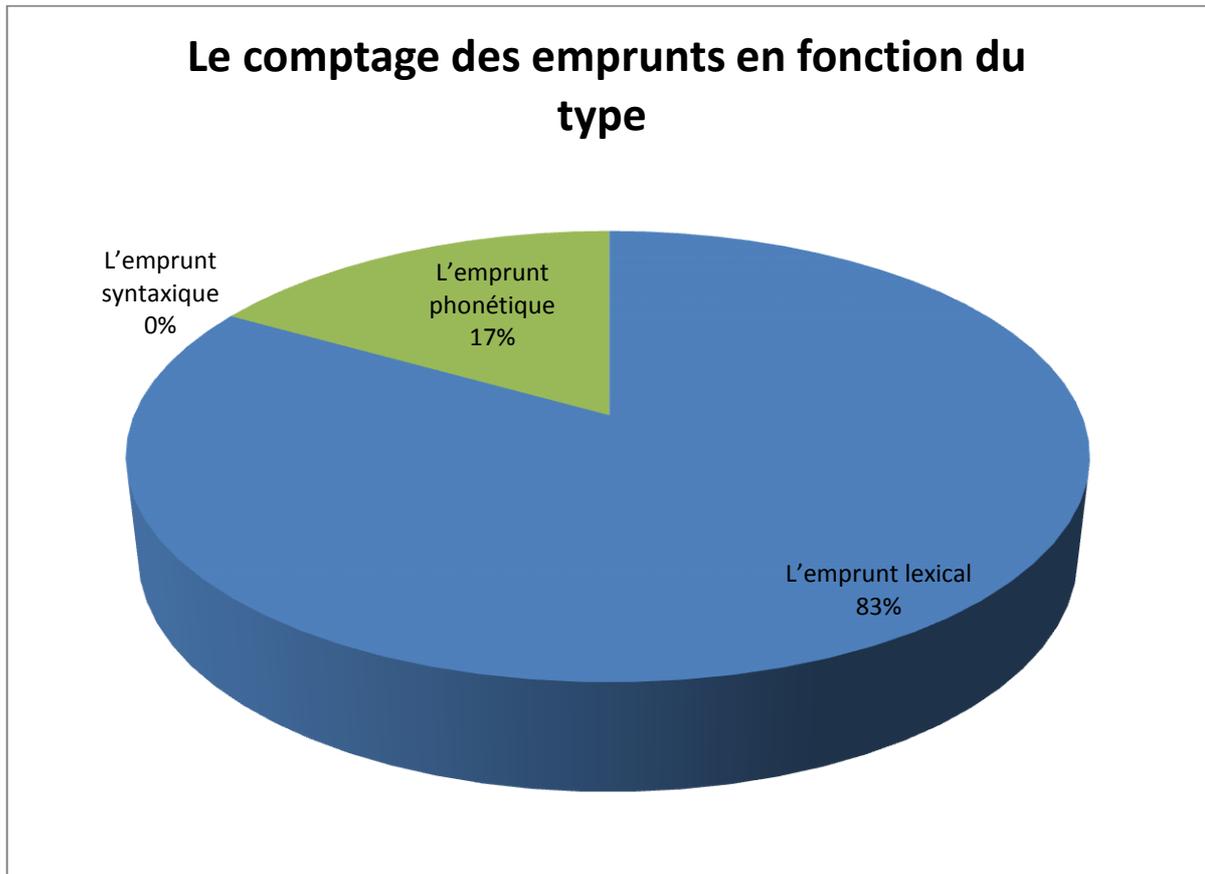


Figure 5

5.6. Répartition des lexies selon la catégorie grammaticale

Catégorie	Noms	Adjectifs	Verbes	Expressions
Nombre	167	11	1	18

Tableau 06 : Comptage des emprunts en fonction de la catégorie.

Le classement des emprunts par catégories nous a montré que parmi les 197 emprunts recensés, il y a 167 noms. Le pourcentage des noms est très augmenté par rapport à celui des adjectifs et à celui d'autres catégories lexicales : l'explication la plus simple est qu'il y a une tendance universelle qui pousse à désigner toute chose par un nom. Dans toute acquisition linguistique, la catégorie des noms précède celle des verbes.

Quant au verbe et à l'adjectif, ils sont difficiles à déplacer d'une langue à une autre. Les linguistes expliquent cette difficulté par les traits spécifiques du verbe et de l'adjectif. D'un côté le verbe doit être conjugué suivant les règles de conjugaison de la langue source.

D'autre côté, l'adjectif se prête moins à la «transplantation» du fait qu'il ne peut être utilisé seul.

Concernant les locutions empruntées par l'auteur sont d'un nombre restreint mais elles portent des significations qui relèvent des réalités culturelles et religieuses surtout, vu la particularité du thème traité dans les deux romans à titre d'exemples :

« *Je pensais souvent à cette histoire de « mauvais gilet » et aux déductions auxquelles j'avais abouti, me mettais même, **astaghfiroullah**, à éprouver un semblant de légitimité à retourner parmi les autres puisque les miens m'avaient largué et un certain goût pour la transgression* »¹

« *Selon des témoins oculaires, l'individu, âgé d'une trentaine d'années, a crié « **Allahou aqbar** » avant de se jeter sur les deux policiers en brandissant un couteau, obligeant ces derniers à tirer.* »²

A partir du tableau qui englobe les catégories d'emprunt, nous avons essayé d'établir une représentation graphique pour bien éclaircir la différence de l'action d'emprunter selon les catégories mentionnées.

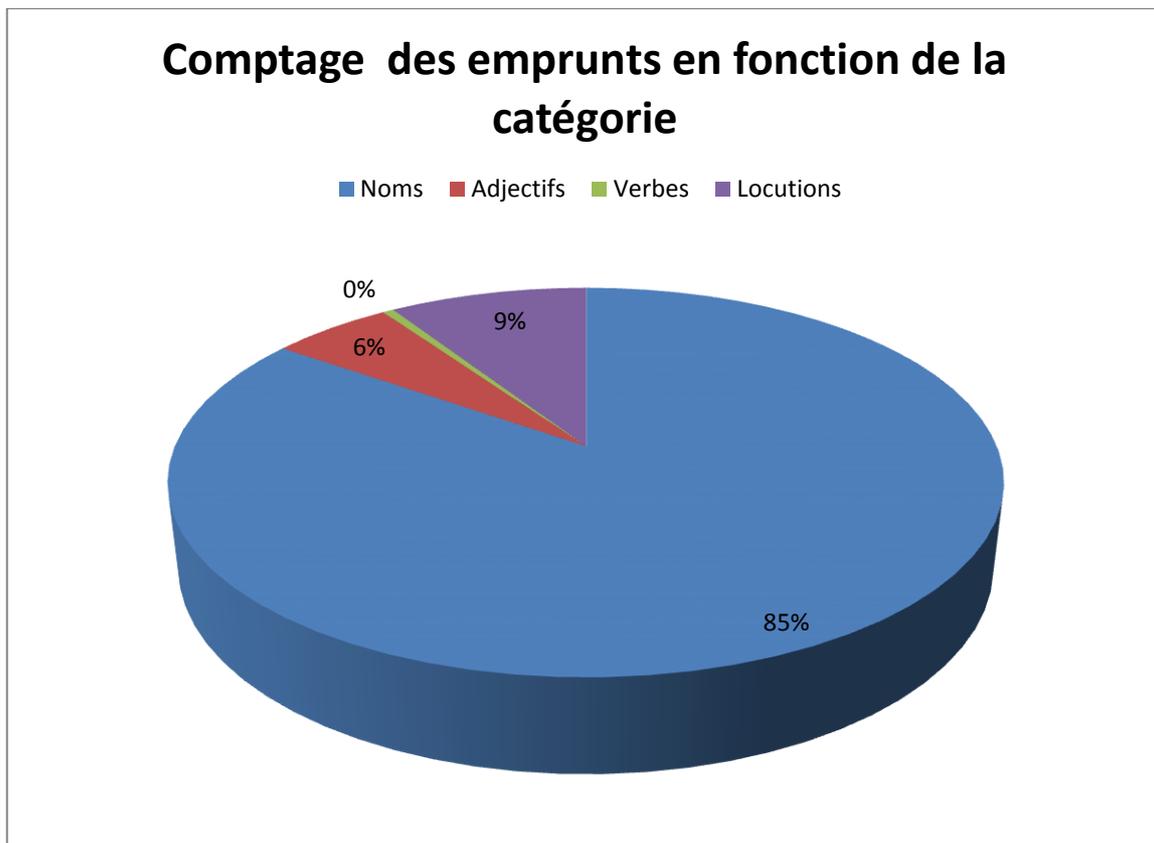


Figure 6

¹ Yasmina Khadra, *Khalil*, p.80.

² Ibid p.105

5.7. Répartition des emprunts lexicalisés et non-lexicalisés

Lexicalisation	Emprunts lexicalisés		Emprunts non-lexicalisés	
	A l'arabe	Aux autres langues	à l'arabe	aux autres langues
Nombre d'emprunts	60	85	52	0

Tableau 7. Comptage des emprunts lexicalisés et non-lexicalisés

Le classement des emprunts lexicalisés et non lexicalisés nous a montré que parmi les 197 emprunts recensés, il y a 60 mots empruntés à l'arabe lexicalisés (soit 30 %) et 85 emprunts aux autres langues (soit 43 %). Le nombre des emprunts à l'arabe non-lexicalisés est très considérable : 53 emprunts. (soit 27 %)

Nous pouvons interpréter l'emploi des emprunts à l'arabe non lexicalisés par la difficulté de transmettre des réalités algériennes ou islamiques en langue étrangère malgré que l'auteur maîtrise cette langue. Selon BOYER H. L'alternance de deux langues n'est pas forcément due à l'incompétence du locuteur bilingue, il note « *à travers ses choix de langues, à travers les marques transcodiques qu'il utilise, c'est bien son identité langagière, sociale que l'individu exprime et (re)construit lors de chaque évènement de communication* »¹. Ce qui peut être appliqué par l'auteur algérien qui se caractérise par le phénomène d'alternance, l'écrivain fait son choix d'alterner les deux langues, celle dans laquelle il écrit (le français) et l'arabe, langue d'appartenance sociale. Le fait que Yasmina Khadra choisit, à un moment donné, de s'exprimer dans une ou l'autre des deux langues est significatif. Dans ce cas il ne s'agit pas d'incompétence linguistique puisque tout auteur est censé avoir acquis un certain nombre de compétences lui permettant d'être usager autonome de l'outil linguistique.

Aussi, le pourcentage élevé des emprunts lexicalisés arabes prouve que la culture arabe a une grande influence au monde entier, cette influence est due à l'accroissement des échanges avec le monde arabe dans les différents domaines (économiques, culturels et professionnels) qui est de plus en plus important ce qui résulte à la création de nouvelles lexies relatives au monde arabe par le procédé de l'emprunt. De même, l'immigration surtout celle des maghrébins est parmi les facteurs de l'innovation lexicale. Elle aboutit au recours massif aux unités lexicales empruntées à l'arabe traduisant des réalités arabo-musulmanes. Autrement, les

¹ BOYER H. : Plurilinguisme: contact ou conflit de langues, L'Harmattan, Paris, 1997, p.35

pratiques langagières des immigrés maghrébins, se caractérisent par l'usage simultané des deux langues française et arabe qu'ils ont en leur possession. Ce comportement qui traduit leur appartenance à deux cultures (celle du pays d'origine de leurs parents et celle du pays d'accueil) est révélateur d'une identité mixte, et le personnage principal du roman Khalil représente un échantillon par excellence de cette communauté maghrébine plus précisément marocaine qui est très présente en France et en Belgique où déroule notamment l'histoire de ce roman et cela justifie le fait de l'auteur.

Ainsi, nous pouvons interpréter l'emploi d'un nombre considérable des emprunts lexicalisés par la volonté de l'auteur de montrer au monde entier que l'arabe a grandement influencé sur la langue de Molière.

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

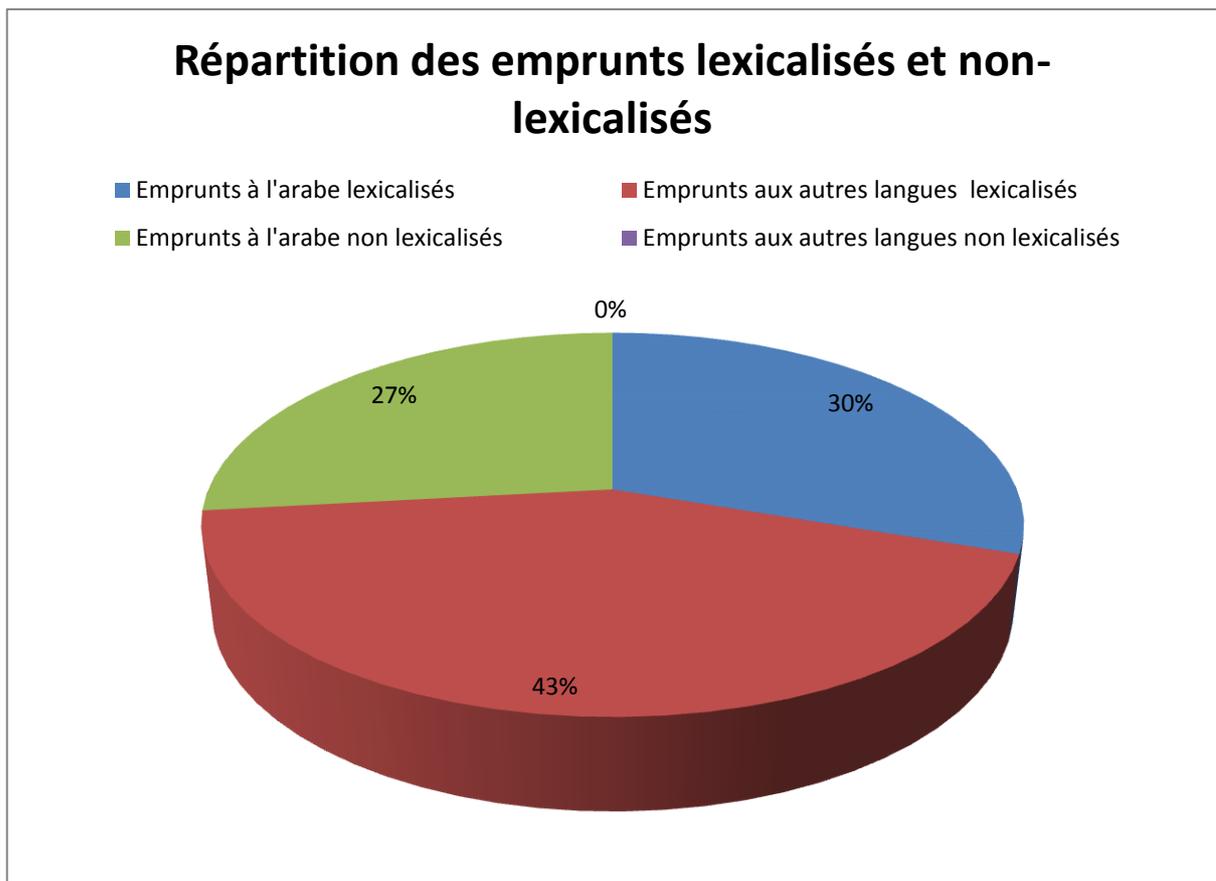


Figure 7

5.8. Classement des emprunts selon le type d'intégration

5.8.1. Intégration graphique

Les emprunts issus d'un système linguistique distinct du français ont dû faire l'objet d'une transcription en caractères latins, ce qui cause la difficulté de la transcription qu'il faudrait adopter, surtout devant les phonèmes qui ne trouvent pas de réalisation en français. Nous établissons les exemples des phonèmes suivants :

a- Plusieurs prononciations d'une même graphie, il y a des phonèmes en arabe qui sont inconnus en français : exemple le « h » pour la fricative non glottale/h/, dans la horma,houma, La hchouma ; le hijab...etc comme pour la fricative glottale dans le djihad, les chouhada ; wahm...etc

b- Un même phonème peut avoir plusieurs graphies : l'occlusive non uvulaire /q/ peut être transcrite:« k », « q » ou « c + a/o »: Kamis, les qacida, coran... etc.

c- Le phonème /dj/ est réalisé « dj » ou « j ». A signaler, dans ce cas, que la prononciation de ce phonème se diffère selon les régions ; ce qui explique le mélange dans la transcription de ce phonème par l'auteur, ce dernier s'adresse dans ses écrits à tous les Algériens.

Exemples

« dj » : Djemaa,djihad... « j » : hajja,jihadiste...

d- La gémination trouve une réalisation exceptionnelle dans la double consonne : Allah, Koffar, Astaghfirollah...etc

e- Nous trouvons aussi L'uvulaire fricative sonore [ġ]se transforme [gh]: les taghout, les boughat ...etc

f- « kh » pour la fricative non uvulaire /x/خ: Cheikh.

g- La pharyngale fricative sonore[ġ]se prononce [a] ou parfois [â] ou [i]. Il faut signaler que l'articulation de la consonne [ġ] ne peut pas être exprimée par aucune lettre, faisant partie de l'alphabet français, surtout quand elle est classée au début du mot. Elle se produit en retirant l'air extérieur vers le gosier. Cette articulation demeure inconnue chez les utilisateurs de la langue française. Dans ces exemples, l'auteur l'a remplacée soit par [a] plus un signe diacritique, parce que il y a plusieurs rapports entre l'articulation du ġ et [â] , soit par le phonème [a] seulement. Exemples : Djemaâ, el-Icha, el -asr...etc.

5.8.2. Intégration morphosyntaxique

Certains emprunts du corpus se mettent aux règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil, d'autres se mettent à celles de la langue source.

Pour ce qui est des marques du genre, nous avons remarqué que l'article est fixé selon le genre d'origine de la lexie, c'est-à-dire que le genre des emprunts dans la langue cible correspond à celui de la langue source, notons que le féminin en arabe est marqué par la finale « a », c'est le cas des exemples suivants : la médina, la fatiha, le hijab, le méchoui...

Certains substantifs arabes ont conservé dans la phrase française les modalités de la langue de départ comme l'article défini arabe « el » Exemple : El-fejr, el-asr,...etc.

Pour ce qui est des marques du nombre, trois possibilités existent :

1- L'emprunt peut ignorer les règles de la langue source et adopter la marque du pluriel conformément aux règles du système linguistique français, C'est le cas des unités lexicalisées à titre d'exemple: l'imam/ les **imams**...

2-l'emprunt peut tenir compte des seuls règles d'accord de la langue d'origine du genre et du nombre de la langue source , (C'est le cas surtout des unités non lexicalisées) par exemple : qacida /les qacida.

3-les deux formes de pluriels arabe et français peuvent apparaître dans la même lexie, l'emprunt adopte, donc, une forme hybride. La marque du pluriel « s » caractérisant le français peut exister à la fin de la lexie : Le chahid /les chouhadas ...

***La composition** : Ce procédé rassemble une modalité de base de la langue source (généralement un substantif emprunté) et une base de la langue d'arrivée (nom, adjectif).

Exemple : Au nom d'Allah, la prière d'el-fejr, un cocktail Molotov.

***La dérivation** : L'examen du corpus nous a permis de dénombrer des termes affectés des suffixes.

Exemples :

Islam----+islamiste , islamophobe, Imam-----pseudo-imam

Djihad----djihadiste, coran-----coranique.

6. Inventaire et classement des emprunts

Emprunt	Langue source	Ca-gra	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
- Ababil.	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-Kamikaze	Jap.	NM	G	Int	L	✓ A	✓ K
-frère.	Ara.	NM	S	Ca. sém	NL	✓ A	✓ K
-CD	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-cheikh	Ara.	NM	S	Int	NL	✓ A	✓ K
-les sourates	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	✓ K
-le coran	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-l'islam	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-pin's	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-le jean	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-un kebab	Turc	NM	S	Int	L		✓ K
-les sandwichs	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
- le kamis	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-l'émir	Ara.	NM	G	Int	L	✓ A	✓ K
-GPS	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Le Net	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-le djihad	Ara.	NM	G	Int	L	✓ A	✓ K
-le bled	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-un douar les	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
- les week-ends	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-le club	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-Le Rif	Ara.	NM	S	Int	L		✓ K
-l'imam	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	✓ K
-DVD	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-un square	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-le Firdaous	Ara.	NM	R	Int	NL		✓ K
- Un kiosque	Ang.	NM	S	In	L		✓ K

Emprunt	Langue source	Ca-gra	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
-les Haram	Ara.	NM	R	Int	NL	✓ A	✓ K
-Haram	Ara.	Adj	R	Int	L		✓ K
-Le bulldozer	Ang.	NM	G	Int	L	✓ A	✓ K
-Les Supporters	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Leur iphone	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Le smartphone	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Des milliers de taqbir	Ara.	EX.	R	Int	L		✓ K
-La chahada	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Un marabout	Ara.	NM	S	Int	L		✓ K
-UnMaghrébin	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-Les baskets	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	✓ K
-Le Piercing	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-El-asr	Ara.	NM	R	Int	NL	✓ A	✓ K
-Nickel	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Un musulman	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Le muezzin	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-Un soda	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-La hchouma	Ara.	NF	S	Int	L		✓ K
-L'islamisme	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-Les non musulmans	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
Le ghetto	Ita.	NM	L	Int	L		✓ k
-Au nom d'Allah	Ara.	Ex	R	Int	L		✓ K
-Les pitbulls	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Des selfies	Ang.	N	S	Int	L		✓ K
-les chouhadas	Ara.	NM	R	Int	NL		✓ K

Emprunt	Langue source	Ca-gra	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
-Les hackers	Ang.	N	S	Ph	L		✓ K
-Ba Chérif	Ara.	NM	S	Int	NL		✓ K
-Haj	Ara.	NM	S	Int	NL	✓ A	✓ K
-Le foot	Ang.	NM	S	Ph	L		✓ K
-Les koffar	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-Un footballeur	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
- Sham	Ara.	N	S	Int	NL		✓ K
-Le minbar	Ara.	NM	R	Int	L		✓ K
-Un Bazar	Pers/	NM	L	Int	L		✓ K
-Une fatwa	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Islamique	Ara.	ADJ	R	Int	L		✓ K
-Chiite	Ara.	ADJ	R	Int	L		✓ K
-Le blackout	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Le barman	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-Un clown	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Allahouaqbar	Ara.	EX	R	Int	NL		✓ K
-Une musulmane	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Les salamaecs	Ara.	NM	S	Int	L		✓ K
-Jihadiste	Ara.	ADJ	G	Int	L	✓ A	✓ K
-Le pick-up	Ang	NM	S	Pho	L		✓ K
-Kalachnikovs	Russ.	N	G	Int	L	✓ A	✓ K
-Le Hall	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Un pyjama	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Kleenex	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-SMS	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Alhamdoulillah	Ara.	EXP	R	Int	NL	✓ A	✓ K
-Le jema'a	Ara.	NM	R	Int	NL		✓ K
-Tsunami	Japo	NM	S	Int	L		✓ K

Emprunt	Langue source	Ca-gra	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
-El-fejr	Ara.	NM	R	Int	NL		✓ K
-Le flash	Ang.	NM	S	Pho	L		✓ K
-Daech	Ara.	N	G	Int	NL		✓ K
-La horma	Ara.	NF	S	Int	L		✓ K
-Ces pseudo-imams	Ara.	NM	R	Hyb	L		✓ K
-Le parking	Ang.	NM	L	Pho	L		✓ K
-Un crack	Ang.	NM	S	Int	L		✓ K
-Le chahid	Ara.	NM	R	Int	NL	✓ A	✓ K
-Les islamophobes	Ara.	NM	R	Hyb	L		✓ K
-Lalla	Ara.	N	S	Int	NL		✓ K
-Groggy	Ang.	ADJ	S	Int	L		✓ K
-Kaléidoscopique	Ang.	ADJ	S	Int	L		✓ K
-Whats-App	Ang.	N	S	Int	L		✓ K
-Un stand	Ang.	N	S	Pho	L		✓ K
-Alabarakatoullah	Ara.	EXP	R	Int	NL		✓ K
-La médina	Ara.	NF	S	Int	L		✓ K
-Un riad	Ara.	NM	S	Int	L		✓ K
-Un djihadiste	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Les scouts	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	✓ K
-Notre harem	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	✓ K
-Les houris	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	✓ K
-Un puzzle	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	✓ K
-Les taghout	Ara.	NM	R	Int	NL	✓ A	
Les moudjahidins	Ara	NM	R	Int	L	✓ A	
-Les snobinards	Ang	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le majordome	Ita.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le Lebanon	Ang	NM	S	Int	NL	✓ A	

Emprunt	Langue source	Ca-gra	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
-Un snack	Ang	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le box	Ang	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le boxeur	Ang	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le kimono	Jap.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le timing	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	
-Le hijab	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le gourbi	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le sari	hind	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le lifting	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	
-Aladin	Ara.	ADJ	S	Int	L	✓ A	
-Dar erRahma	Ara.	EXP	S	Int	NL	✓ A	
-Hajja	Ara.	NF	S	Int	NL	✓ A	
-Le fennec	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Le catafalque	Ita.	NM	S	Int	L	✓ A	
-En catimini	Ara.	EXP	S	Int	L	✓ A	
-Select	Ang.	ADJ	S	Pho	L	✓ A	
-El-Acima	Ara.	N	S	Int	NL	✓ A	
-Un dancing	Ang.	NM	S	Pho	L	✓ A	
-La tchitchi	Ara.	NF	S	Int	NL	✓ A	
-Le bar	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Hamburger	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Souk EIDjema	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Rai	Ara.	NM	C	Int	L	✓ A	
-Hamman	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Kho	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
-Les islamistes	Ara.	NM	R	Hyb	L	✓ A	
-Le smoking	Ang.	NM	S	f.emp.	L	✓ A	
-Les Faraina	Ara.	NM	S	Int	NL	✓ A	

Emprunt	Langue source	Ca-gra.	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
Se shooter	Ang.	VER.	S	Hyb	L	✓ A	
Une overdose	Ang.	NF	S	Int	L	✓ A	
Les han	Chin	NM	S	Int	L	✓ A	
Le patio	Espa	NM	S	Int	L	✓ A	
S'asseoir en fakir	Ara.	EXP	S	Int	L	✓ A	
Khôl	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
Henné	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
Des hadiths	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	
Job	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
La face d'Allah	Ara.	EXP	R	Syn.	L	✓ A	
Des qacida	Ara.	NF	C	Int	NL	✓ A	
MejlessEchouri	Ara.	EXP	R	Int	L	✓ A	
La houma	Ara.	NF	S	Int	NL	✓ A	
Maghreb	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	
La zorna	Ara.	NF	C	Int	NL	✓ A	
Une chorba	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
Médine	Ara.	NF	S	Int	L	✓ A	
Les falaqa	Ara.	NF	S	Int	L	✓ A	
Niet	Russ	NM	S	Int	L	✓ A	
Ayatollah	Ara.	EXP	R	Int	NL	✓ A	

Emprunt	Langue source	Ca-gra.	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
Hijrawatakfir	Ara.	EXP	R	Int	NL	✓ A	
Da	Ara.	NM	S	Int	NL	✓ A	
Les muphtis	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	
Un press-book	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
Hammamet	Ara.	NP	S	Int	NL	✓ A	
Un cocktail	Ang.	NM	S	Hyb	L	✓ A	
Molotov	Russ.						
sunnite	Ara.	ADJ	R	Hyb	L	✓ A	
le Rais	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
Une intifada	Ara.	NF	G	Int	L	✓ A	
La prière	Ara.	EXP	R	Int	NL	✓ A	
d'EL Icha						✓ A	
coranique	Ara.	ADJ	R	Hyb	L	✓ A	
Achoura	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	
Le tchador	Persan.	NM	S/V	Int	L	✓ A	
La djemaa	Ara	NF	P/S	Int	L	✓ A	
Les no man's land.	Ang.	EXP LOC	S	Int	L	✓ A	
La Daawa	Ara.	NF	R	Int	NL	✓ A	
Le djebel	Ara.	NM	L	Int	L	✓ A	
Moussebel	Ara.	ADJ	G	Int	NL	✓ A	
Le hold-up	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
Ninja Dz	Jap	EX	G	hyb	NL	✓ A	

Emprunt	Langue source	Ca-gra.	Domaine	Types d'emprunt	Emprunt lexicalisé ou non lexicalisé	A quoi rêvent les loups	Khalil
Le look	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
Haouzi	Ara.	NM	C	Int	NL	✓ A	
Le staff	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
leadership	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
salafite	Ara.	ADJ	R	Hyb	L	✓ A	
l'émirat	Ara.	NM	L	Int	L	✓ A	
l'oued	Ara.	NM	L	Int	L	✓ A	
la chéchia	Ara.	NF	S/V	Int	L	✓ A	
Mouqatel	Ara.	N	G	Int	NL	✓ A	
thalweg	Alm	NM	S	Int	L	✓ A	
des razzias	Ara.	NM	G	Int	L	✓ A	
katiba	Ara.	NF	G	Int	L	✓ A	
une saria	Ara.	NF	G	Int	NL	✓ A	
le racket	Ang.	NM	S	Int	L	✓ A	
la charia	Ara.	NF	R	Int	L	✓ A	
des boughat	Ara.	NM	R	Int	NL	✓ A	
un moudjahid	Ara.	NM	R	Int	L	✓ A	
des méchouis	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
le couscous	Ara.	NM	S	Int	L	✓ A	
le bazooka	Ang.	NM	G	Int	L	✓ A	
les sbires	Ang.	NM	G	Pho	L	✓ A	
Sy	Ara.	N	S	Int	NL	✓ A	
La sabaya	Ara.	NF	G	Int	NL	✓ A	
La Fatiha	Ara.	NF	R	Int	NL	✓ A	
Un zaim	Ara.	NM	G	Int	NL	✓ A	
wahm	Ara.	NM	S	Int	NL	✓ A	

Conclusion

Après cette analyse que nous avons réalisée, la première des choses à constater est que Les deux romans de Yasmina Khadra incluent un nombre considérable des emprunts, cet enrichissement lexical traduit, les nombreux besoins auxquels l'auteur est contraint de répondre.

De même, la majorité des lexèmes sont empruntés à l'arabe et du type lexical plus précisément l'emprunt intégral.

En somme, nous pourrions dire que ce chapitre a élucidé la particularité des emprunts employés par l'auteur et les différentes situations dans lesquelles ce lexique a été utilisé, et ce, pour mieux décrire les réalités qui relèvent du vécu des arabo-musulmans c'est-à-dire il a intégré ces emprunts pour mieux décrire les thèmes de ses romans et pour mieux transmettre le sens le plus fidèlement possible.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cet humble travail de recherche, les deux romans de Yasmina Khadra Khalil et A quoi rêvent les loups ont été exploités comme corpus, se composant de 197 emprunts. Ces deux corpus ont permis d'obtenir une description morphosémantique de l'emprunt linguistique en contexte littéraire francophone algérien.

En effet, dans les emprunts collectés de ces deux œuvres littéraires et à partir de leur classement selon la langue source, nous avons constaté l'existence de diverses langues, nous avons recensé 112 emprunts à l'arabe, 69 emprunts à l'anglais et 14 emprunts de diverses langues étrangères « Le turc, l'allemand, l'italien... ». Cette présence de l'emprunt aux autres systèmes linguistiques est un indice très clair de l'impact de différentes variétés en contact sur le français en Algérie, un phénomène fort présent dans le contexte linguistique algérien.

De ce fait, nous avons voulu montrer aussi l'influence et le rôle de l'identité culturelle et sociale dans l'emploi de l'emprunt dans notre corpus. Nous avons pu constater que les emprunts repérés dans les deux romans sont chargés de contenus sémantiques relatifs à la réalité socioculturelle algérienne. Ils reflètent une volonté expressive, de l'écrivain: Yasmina Khadra a besoin d'exprimer des choses en arabe surtout ou en anglais, il se trouve parfois dans l'obligation d'utiliser ces emprunts parce qu'il ne trouve pas d'équivalent dans la langue française et même s'il en existe, l'auteur ne le trouve pas adéquat, il n'a pas la même valeur significative. Dans cette optique, DERRADJI Y. parle d'emprunts qui peuvent avoir « un équivalent en langue française, mais dans certains cas observés, l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté»¹

En outre, ce besoin lexical remarquable dans les deux romans de Yasmina Khadra explique le fait de recourir à l'emprunt lexical qui constitue un élément important dans une langue. L'auteur a surtout utilisé l'emprunt intégral, « 152 fois », ce qui confirme ce que nous avons mentionné ci-dessus, à propos de la volonté de l'auteur d'afficher des réalités culturelles telles qu'elles sont sans modifications. Ce type d'emprunt permet à Yasmina Khadra de présenter le plus fidèlement possible les traits des sociétés : algérienne et arabo-musulmanes.

¹DERRADJI Y., Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée, in Le Français en Afrique n° 13, 1999, pp. 71-82.

En somme, dans le cadre de notre recherche, nous considérons les œuvres littéraires de Yasmina Khadra, comme des témoins de l'évolution de la production langagière francophone en Algérie. L'œuvre de Yasmina Khadra est un axe très actif en termes de l'emprunt linguistique qui découle essentiellement du bilinguisme et des éléments d'ordre social, religieux et même culturel. Ce fait linguistique trouve sa source dans certaines contraintes particulières qui relèvent du besoin, de la nécessité, et même de la volonté de l'écrivain de créer pour atteindre ses différents objectifs.

**RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

I. OUVRAGES

1. ADDA, R., J. BASTUJI, K. BOCHMANN, H. BONNARD, J.-C. BOULANGER et J. BOURQUIN et al. Néologie et lexicologie: hommage Guilbert Louis, Librairie Larousse, Paris, 1979.
2. A. Queffelec, et al. , Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues, De Boeck Supérieur, 2002.
3. Benzakour, F. « Le français au Maroc. Processus néologique et problème d'intégration », in Queffelec A, Benzakour F. et Y. Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, 1995.
4. BOUCHARD, C., On n 'empruntent qu'aux riches: la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts, Saint-Laurent, Québec, 1999.
5. BOUKOUS, Ahmed, la francophonie en Maroc, le français dans l'espace francophone, publié sous la direction de Didier de Robillard et Michel Beniamino, p. 697.
6. BOYER H. : Plurilinguisme: contact ou conflit de langues, Le Harmattan, Paris, 1997, p.35
7. Chaurand Jacques, Introduction à l'histoire du vocabulaire français. Paris, Bordas, 1977.
8. Christiane Loubier. De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française, Montréal, 2011.
9. De Gourmont, R., Esthétique de la langue française, Mercure de France, Paris, 1988.
10. Deroys, Louis, L'Emprunt linguistique, Société d'Édition Les Belles Lettres, Paris, 1980.
11. Du Bellay, J. Défense et illustration de la langue française, Paris, 1549, *Chapitre VI* .
12. El Imam, Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, éd. Dar El Gharb, 2004.
13. GRANDGUILLAUME. G. Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.
14. Guilbert Louis, La Créativité lexicale, Larousse, Paris, 1975.
15. Josiane Hamers « Bilinguisme et Bilinguisme ». Edition Mardaga, Bruxelles, 1983.
16. K. Taleb Ibrahim, Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995.
17. KOCOUREK, R. La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante, 2e éd., Auflage : Oscar Brandsetter Verlag GmbH & Co. KG, Wiesbaden 1991, c1982.
18. MARTINET, André, Eléments de linguistique générale, Librairie Armand, Paris, Colin. 1970.
19. Mortureux M.-F. La lexicologie entre langue et discours, Armand Colin, 2001.

20. Pottier, Bernard, *Le Langage.*, Éd. Paris Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture, Paris, 1973.
21. R.H. Robin, traduction de Simone Delisalle et Paule Guivare, (), linguistique générale, une introduction, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.
22. REY-DEBOVE, Josette, Dictionnaire d'Anglicismes. Les mots anglais et américains en français, dans Introduction, pl VII Paris, 1986.
23. Robert Henry Robin, traduction de Simone DELISALLE et Paule GUIVARE, Linguistique générale, une introduction, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5.
24. TALEB-IBRAHIMI, K , Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, DAR EL-HIKMA, 1995.
25. Vinay, J. P. et Darbelnet, J. Stylistique comparée du français et de l'anglais, Beauchemin, Montréal, 1977.
26. WALTER, Henriette, L'aventure des mots français venus d'ailleurs. Éditions LGF, Paris, 1999.
27. YAGUELLIO, Marina, Le grand livre de la langue française, Seuil, Paris, 2003 .
28. YAGUELLO Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Seuil, Paris, 1988.
29. Yasmina Khadra , *Khalil*, Éditions Julliard, Paris, 2018 .
30. Yasmina Khadra, *A quoi rêvent les loups* , Éditions Julliard, Paris, 1999 .

II. ARTICLES

1. DEBOVE J.R. : La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage, Ed. ARMAND COLIN, Paris, 1998, ,p.153.p-180.
2. DERRADJI Y., Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée, in Le Français en Afrique n° 13, 1999, pp. 71-82.
3. Kathleen J. McHugh .Texte d'une communication préparée pour le cours de linguistique de R. Kocourek, et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 28 mars 1984.
4. Khaoula Taleb Ibrahim, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*, El Hikma, Alger, 2004, P.207-218.
5. Khelladi Sid Ahmed, Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française, Université Hassiba Benbouali Chlef- Algérie, Synergies Chili n° 8 - 2012 pp. 71-81.
6. LAGUEUX, P.-A. «La part des emprunts à l'anglais dans la création néologique, en France et au Québec », dans DARBELNET, J. et M. PERGNIER (dir.), Le français en

- contact avec l'anglais: en hommage à Jean Darbelnet, «Collection Linguistique n°21 »,Didier Éruditions Paris,1988,p. 91-111.
7. M.K Nait Belkacem (Président du Haut conseil de la langue nationale) Algérie-actualité.3-4 janvier 1985.
 8. PERGNIER, M. (a). «Introduction », dans DARBELNET, J. et M. PERGNIER (dir.), Le français en contact avec l'anglais: en hommage à Jean Darbeinet, «Collection Linguistique n°21 », Didier Éruditions, 1988, Paris, p. 9-21.
 9. *RabehSebaa*, « *L'Algérie et la langue française: l'altérité partagée* », *Dar El Gharb*, 2002 P. 84, 138.
 10. RAHAL.S., la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?, session 6, cultures et langues, la place des minorités, université d'Alger, Algérie 2001/_notes/sess610.htm.:<http://www.initiative.refer.org/Initiatives> ,consulté le 20/03/2019.
 11. Saadi Djamila. Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues. In:Linx, n°33, 1995. Situations du français. pp. 129-133.
 12. Y. C. Benmayouf, le nom de l'arabe dans l'Algérie contemporaine, in F. Cheriguen, 2007, p. 71-90.

THESES ET MEMOIRES

1. Ben achour Yamina, Le rôle de l'expression orale dans l'amélioration de la maîtrise de l'écrit. (Étude d'un corpus de productions d'élèves de deuxième année du secondaire) , Mémoire de magister, UNIVERSITE DE MENTOURI CONSTANTINE , ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010.
2. BENSLIMANE ILHEM , Le parler des jeunes: Cas des sms des étudiants du département de langue et littérature françaises, , Mémoire du magister, Université Mentouri de Constantine, juin 2007.
3. Brahim Kethiri, LES EMPRUNTS DANS LE FRANÇAIS EN USAGE EN ALGERIE , MEMOIRE de magister ,UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE.2003/2004.
4. DADOUN Messaouda, Corrélation entre thème de conversation et alternance de langues chez un groupe d'étudiants à l'université de Tizi-Ouzou, mémoire de magister, Tizi-Ouzou.
5. Jana Řehořová, EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS, Diplomová práce *Thèse MA“équivalent“*, université Masaryk, Breno République tchèque, 2007.

IV. DICTIONNAIRES

1. Dictionnaire Larousse[en ligne] www.larousse.fr
2. Dictionnaire le Robert illustré 2013.
3. Dictionnaire lexicographique électronique de la langue française.
4. Dubois et al. , *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, Paris, 1973.
5. Dubois, J & Al , *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse Paris,1994.

V. Sitographie

1. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8360776 , consulté le 24/05/2019.
2. <http://www.aps.dz/algerie/74881-academie-de-la-langue-amazighe-couronnement-du-processus-de-l-officialisation-de-tamazight> , consulté le 23/04/2019.
3. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm Consulté le 31/05/2019.
4. <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/124683> , consulté le 23/04/2019.
5. <https://ojs.library.dal.ca/initiales/article/download/4917/4427> Maria Stantos - Extrait de la thèse de Maitrise écrite sous la direction de R. Kocourek p.5 - 1981 .Consulté le 03/06/2019.
6. <https://www.lesoirdalgerie.com/articles/2010/02/17/article.php?sid=95823&cid=2> , consulté le 25/04/2019.
7. Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991, article1, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie_decret-92-303-1992 , Consulté le 01/04/2019.
8. Rabeh Sebaa: Culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS. Internet Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No.13/2002. <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 15/04/2019.

Annexes

ANNEXE 1. Liste des tableaux et des figures

1.1. Liste des tableaux :

Dans la liste ci-dessous sont indiqués les tableaux et les titres correspondants :

Tableau 1 : Comptage des emprunts par roman	40
Tableau 2 : Comptage des emprunts selon la langue source	41
Tableau 3 : Comptage des emprunts selon le domaine	43
Tableau 04 : Le comptage des emprunts selon la fréquence des emprunts	46
Tableau 5 : Le comptage des emprunts en fonction du type	48
Tableau 6 : Comptage des emprunts en fonction de la catégorie	49
Tableau 7 : Répartition des emprunts lexicalisés et non-lexicalisés	51
Tableau 8 : Inventaire et classement des emprunts.....	56

1.2. Liste des figures

Dans la liste suivante, sont mentionnées les figures suivies des titres correspondant à chaque illustration

Figure1 : Répartition des emprunts par roman	40
Figure 2 : Classement des emprunts selon la langue source	43
Figure 3 : Classement des emprunts selon le domaine	44
Figure 4 : Le classement des emprunts selon le nombre de l'occurrence	48
Figure 5 : Le comptage des emprunts en fonction du type	49
Figure 6 : Comptage des emprunts en fonction de la catégorie	50
Figure 7 : Répartition des emprunts lexicalisés et non-lexicalisés	52

Annexe 2 : Les abréviations utilisées dans l'inventaire des emprunts

Langue	Catégorie grammaticale	Domaine	Type de l'emprunt	Roman
Ara. : L'arabe. Ang. : L'anglais Russ. : Le russe Ch. : Le chinois Jap. : Le japonais. Alm. :L'allemand Pers : le persan	Exp. expression NM. : Nom masculin NF. : Nom féminin, Ver. : Verbe. Adj. :Adjectif.	R. :religieux G. : guerre S. : social C. : culturel	L. : Emprunt lexicalisé NL. : Emprunt non lexicalisé. Int. : Emprunt intégral Pho. : Emprunt phonétique Ca. sém. : Calque sémantique Hyb. : Emprunt hybride Pho. : Emprunt phonétique. Syn. : Emprunt syntaxique. F.emp. : Faux emprunt. Ca.gram. : Catégorie grammaticale.	A. : A quoi rêvent les loups K. : Khalil.

Annexes 3 : Glossaire des emprunts collectés :

Ababil (de l'arabe) Oiseau fabuleux dont il est question dans le coran.

ACHOURA, (de l'arabe) n.f. Fête religieuse musulmane célébrée dix jours après le jour de l'an musulman (le 1er mouharram de l'Hégire).

Acima (de l'arabe) n.f Ce xénisme signifie en arabe « capitale » et désigne dans le roman Alger.

Alabarakatoullah (de l'arabe) loc. Avec la bénédiction de Dieu.

Al-hamdoullillah, (de l'arabe) exclam. Exclamation qui sert à exprimer la satisfaction, le soulagement, Merci à Dieu

ALLAH, (de l'arabe) n.m. Il est le nom propre de Dieu qui s'est donné à lui-même dans le Coran.

Allahou akbar (de l'arabe) exclam. Exclamation qui sert à exprimer la grandeur de Dieu.

Ayatollah, nom masculin Le nom est un emprunt à un substantif arabe composant de 'āyāt-, pluriel de 'āya qui symbolise un signe miraculeux, et de nom divin 'allah.

Ba (de l'arabe) Appellatif affectueux .

Bar (de l'anglais) n.m Débit de boissons.

BARAKA, (de l'arabe) n.f. 1. Bénédiction saint, du marabout.

Barman (de l'anglais) n.m Personne qui sert les clients dans un bar.

Basket (faux anglicisme) n.f Chaussure de sport.

Bazar(de l'arabe ou du persan) n.m Vaste magasin où se vendent au détail des marchandises diverses, généralement à bas prix.

Bazooka (de l'anglais) n.m –militaire- lance-roquettes antichar de courte portée.

Blackout (de l'anglais) n.m En temps de guerre, réduction de l'éclairage ou silence imposé pour protéger un lieu d'une attaque ennemie.

BLED, (de l'arabe) n.m. Village, campagne, région d'origine, intérieur du pays

Boughat (de l'arabe) n.m. Il n'existe dans aucun des dictionnaires consultés, son singulier est « baghi » du verbe « bagha » qui signifie faire du tort. Selon l'auteur, ce sont les gens qui acquiescent ce que fait le pouvoir en place, c'est-à-dire consentants ou « les forces d'auto-défense qui ont pris les armes au côté de l'armée et des forces de l'ordre »

Boxe (de l'anglais)n.f Sport dans lequel les deux adversaires échangent des coups selon certaines règles.

Boxeur(de l'anglais) n.m Celui qui pratique de la boxe, par goût ou par profession.

Bulldozer (de l'anglais) n.m Tracteur à rous ou à chenilles qui sert à repousser les matériaux excavés.

Burnous, nom masculin Il est emprunté à l'arabe bournous « grand manteau de laine à capuchon et sans manche ».

Catafalque (de l'italien) **n.m** Estrade décorée sur laquelle on place le cercueil d'un mort, ou ce qui le représente pendant une cérémonie funèbre.

Catimini n. Manigance, agissement secret.

CD (de l'anglais) n.m Disque numérique lu par un faisceau laser.

CHAHADA (de l'arabe) n.f Profession de foi islamique.

CHAHID, A, chahidate, chohada (de l'arabe) n.m. Martyr, martyr de la guerre de libération nationale.

Charia, nom féminin Il s'agit d'un mot d'origine arabe qui désigne une loi canonique islamique.

Chéchia, (de l'arabe) n.f. Coiffure traditionnelle musulmane en forme de calotte

CHEIKH, (de l'arabe) n.m. 1. Chef religieux, savant, souverain

CHÉRIFIEN, (enne) (de l'arabe) adj. De chérif, noble.

Chiite (de l'arabe) adj. Relatif au schisme de l'islam.

CHORBA, (de l'arabe) n.f. Soupe épaisse à base de viande de mouton, légumes secs, tomates, petites pâtes, parfumée à la menthe.

Chouhadas : (De l'arabe). n. m. plur. Les martyrs.

Clown (de l'anglais) Acteur qui, dans les cirques, fait des exercices d'équilibre et de souplesse tout en jouant un rôle bouffon. Il porte habituellement un accoutrement grotesque.

Club (de l'anglais) n.m Association groupant des membres ayant des activités collectives, des intérêt communs.

Cocktail Molotov loc. Arme incendiaire artisanale dont le composant principal est un bouteille en verre en partie remplie de liquide inflammable.

Coran, nom masculin Livre sacré des musulmans.

Couscous, nom masculin Il s'agit d'un emprunt à l'arabe d'Afrique du Nord kuskus ou kuskusū, le mot qui désigne la graine de blé dur étuvée ou la semoule ; Par métonymie, un plat dont la base est constituée par cette semoule.

Crack (de l'anglais)n.m champion.

DA, (du berbère) n.m. Appellatif affectueux

Daawa (de l'arabe) n.f. Profession de foi, prédiction.

Daech (de l'arabe) une organisation terroriste, militaire et politique d'idiologie salafiste djihadiste

Dancing (Faux anglicisme) n.m Etablissement public conçu pour danser.

Dar er-rahma (de l'arabe) n.f .une espèce d'hospice des vieillards réservé aux vieilles personnes qui n'ont personne pour s'en occuper.

DJAMÂ, (de l'arabe) n.m Lieu de culte ,la mosquée.

DJAMAA, (de l'arabe) n.f. 1. Lieu où se tient l'assemblée des sages, des notables représentant un village (douar). 2. Association organisé par le FIS (années 90).

DJEBEL,(de l'arabe) n.m. 1. Mont, montagne. 2. Lieu de résistance, maquis

DJIHAD, djihed (de l'arabe) n.m. (Isl). Soulèvement, attaque, grève, émeute contre le gouvernement en place organisé par le FIS (années 90).

Djihadiste : -Jihadiste- Forme hybride, du mot arabe « djihad » + suff. « iste ». n.m. La personne qui participe à la guerre sainte, combat pour la défense de la foi musulmane.

Doberman(de l'allemand) n.m Race de chien type pinscher créé comme chien de défense en Allemagne, assez grand, au corps musclé et élégant, au poil court et lisse, noir et feu ou brun et feu.

DOUAR, (de l'arabe) n.m. 1. Subdivision administrative d'une zone rurale appartenant à une commune. 2.Village, groupement d'habitations (maisons ou tentes) fixes ou mobiles réunissant des personnes liées par les liens de parenté.

DVD (de l'anglais) Sigle de l'anglais « digital versatile disc /disque numérique polyvalent» Support numérique souvent enregistrable.

EL-acer, el 'assar (de l'arabe) n.m Prière de l'après midi. Loc: prière l'acer, prière du 'assar.

EL-'ICHA (de l'arabe) n.m. Prière de nuit, dernière de cinq prières journalières musulmanes.

ÉMIR (de l'arabe) n.m. " Général " du groupe militaire islamiste.

Fakir, nom masculin Il s'agit d'un emprunt à l'arabe faqīr « pauvre ». L'ancien français connaissait le mot foqui « homme versé dans la connaissance de la loi divine », qui vient d'un autre mot arabe faqīh, mais dont le souvenir a pu interférer avec le nouvel emprunt.

Falaqa (De l'arabe) n.f. Dans le jargon des écoles coranique « coup donné avec un bâton aux creux des pieds »C'est un châtiment imposé à ceux qui désobéissent.

Faraina (de l'arabe) n.m Les pharaons ,dans le roman on désigne les barons de textile.

Fatiha : (De l'arabe). n. f. Première sourate du Coran récitée à diverses occasions solennelles : mariage, prières...

FEDJR, (de l'arabe) n.m. Prière musulmane quotidienne dite à l'aube, prière de l'aube.

Fennec (de l'arabe) n.m Petit renard caractérisé par ses grandes oreilles et qui vit essentiellement dans les zones désertiques de l'Afrique du nord. Dans le roman c'est un nom propre donné à un centre pour handicapés moteur.

FETWA(de l'arabe)n.f. 1. Sentence émise par un ou plusieurs théologiens musulmans (oulémas).2. Explication exégétique d'un verset ou d'une sourate du Coran.

Firdaous (de l'arabe) n.m le paradis.

Flash (de l'anglais) n.m Information urgente.

Foot (de l'anglais) n.m football.

Footballeur(de l'anglais) n.m Sportif qui pratique le football.

Footing (Faux anglicisme) n.m Marche ou course assez lente pour l'exercice ou l'entraînement physique.

Ghetto (de l'italien) Lieu d'enfermement ou de mise à l'écart.

Gourbi, nom masculin Le mot est venu de l'arabe algérien gurbi « maison de terre, chaumière ». Pendant la guerre 1914 – 1918, le mot gourbi et guitaune étaient synonymes dans le sens « d'abri de tranchée ». Aujourd'hui, le mot gourbi peut signifier « appartement moderne ».

GPS (de l'anglais) n.m Système de géolocalisation par satellite.

Groggy (de l'anglais) adj. Prêt à s'écrouler d'étourdissement ou la fatigue.

Hacker (de l'anglais) n.m Personne qui hacke, un pirate.

HADITH, (de l'arabe) n.m. Recueil des actes et paroles du prophète Mahomet (Mohamed)

Hajja :Haj (De l'arabe), n. f. Celui ou celle qui a effectué le Pèlerinage.

Hall (de l'anglais) n.m Grande salle.

Hamburger (de l'anglais) n.m. Bifteck haché grillé et assaisonné, servi dans un petit pain rond.

HAMMAM, Hammamat(de l'arabe) n.m. 1. Bain maure.2.Asile de nuit (les propriétaires des bains maures transformant leurs établissements en asile de nuit pendant la période nocturne à l'intention des gens qui n'ont pas les moyens d'aller à l'hôtel).

Haouzi (de l'arabe) n.m. Musique traditionnelle populaire jouée dans la région de Tlemcen.

Haram : (De l'arabe), n.m. Non autorisé par les préceptes de l'islam, péché.

Hchouma : (De l'arabe), n. f. La honte.

HIDJRA WA TAKFIR(de l'arabe) n.m. Groupe islamique armé réputé par ses positions radicales et extrémistes.

Hijab (de l'arabe) n.m. Voile traditionnel porté par les femmes musulmanes.

Hold-up (de l'anglais) n.m Braquage, vol à main armée, attaque à main armée.

Horma : (De l'arabe). n. f. Sens de l'honneur et de responsabilité de la personne.

HOUMA (de l'arabe, parler algérois) n.f. Quartier de la ville.

Houris(de l'arabe) n.m Créature céleste qui, selon le coran, seront dans le paradis les compagnes des musulmans fidèles.

IMAM (de l'arabe) n.m. Haut dignitaire de la religion musulmane qui dirige une mosquée, et conduit la prière du vendredi.

Intifada (de l'arabe) n.f Révolte contre un régime oppresseur.

Iphone (de l'anglais) n.m Ordiphone de la compagnie Apple.

Islamique (de l'arabe) ad. Relatif à l'islam.

Islamisme (de l'arabe) n.m L'islam.

Islamiste (de l'arabe) 1.adj. Relatif à l'islamisme. 2. n. Individu partisan de l'islamisme.

Islamophobe (de l'arabe) adj. et n. Qui rejette, craint ou déteste l'islam.

Jean (de l'anglais) n.m Pantalon taillé ce tissu .

Job (de l'anglais) **n.m** Tout emploi rémunéré, boulot, travail.

Kalachnikov(du russe) n.m Tout fusil d'assaut .

Kaléidoscopique (de l'anglais) adj. Relatif à une diversité de choses, de personnes, de situations, de situations multiples.

Kamikaze (du japonais) Personne qui sacrifie sa vie volontairement dans un attentat-suicide.

Kamis (de l'arabe) n.m Vêtement masculin dans certains pays musulmans semblable à une longue robe, couvrant épaules, torse, et jambes jusqu'à la cheville.

Kebab(du turc) n.m Type de restaurant où l'on peut manger ou acheter un tel sandwich.

KHOL, (de l'arabe) n.m. Antimoine pour noircir les yeux.

Kif (de l'arabe) n.m Pollen du chanvre, qui est le plus souvent compacté et coupé pour obtenir le haschisch.

Kimono(du japonais) n.m Vêtement japonais traditionnel flottant et à manches.

Kiosque (de l'italien) n.m Présentoir en forme circulaire ou polygonale, destiné à la vente d'objets multiples.

Kleenex (de l'anglais) n.m Mouchoir en papier.

Koffar : (De l'arabe), pluriel de « kafer », n. m. plur. Ceux qui ne sont pas musulmans, Mécréants.

Lalla (de l'arabe) Madame, titre arabe.

Leadership (de l'anglais) n.m Autorité exercée par une personne ou un groupe de personnes sur un groupe , fonction de leader.

Lebanon(de l'anglais) Snack.

Lifting(Faux anglicisme) n.m Opération de réarrangement ou modification superficielle d'une chose.

Look (de l'anglais) n.m Aspect, apparence, style, allure.

MADJLIS ECHOURI, (de l'arabe) n.m. Conseil consultatif pour les Musulmans

Maghrébin(de l'arabe) adj. Relatif au Maghreb.

Majordome(de l'italien) Personne qui encadre le personnel de service d'une maison.

Marabout, nom masculin Le mot vient du portugais maraboto (1552), marabuto (1558), lui-même emprunté à l'arabe murābiṭ (merābut dans la prononciation vulgaire à cause du t emphatique). Le mot arabe indique à l'origine un homme vivant dans un ribāṭ, couvent fortifié situé aux frontières de l'empire pour défendre contre les infidèles. Ensuite, murābiṭ designe un homme pieux, un saint et par métonymie son manteau.

Méchoui, nom masculin Il s'agit d'un emprunt à l'arabe maghrébin mešwī « rôti grillé », participe passé de šawā « rôtir, griller ». Le mot indique un procédé de la cuisine arabe dont l'usage s'est répandu en Europe, avec la métonymie « réunion où l'on mange le méchoui ».

MÉDINA, (de l'arabe) n.f. Vieille ville musulmane (par opposition à la ville européenne à l'époque coloniale).

Médine, nom féminin Elle est empruntée à l'arabe madīna « ville ».

MINBAR, (de l'arabe) n.m. Chaire d'une mosquée.

Moqatel (De l'arabe), n.m.un combattant

Moudjahiddin, nom masculin Il est un emprunt à l'arabe moudjahidīn (1903), pluriel de moudjahid « combattant de la guerre sainte ».

Moussebel : (De l'arabe), n.m. 1. Combattant qui se sacrifie volontairement, 2. Les islamistes qui ont participé à la guerre contre L'Etat algérien.

Muezzin, nom masculin Il s'agit d'un emprunt à l'arabe mo'adhdhin « qui appelle à la prière ».

MUPHTI, mufti (de l'arabe) n.m. Théoricien et interprète du droit canonique musulman, qui remplit à la fois des fonctions religieuses, judiciaires et civiles

Musulman, ane, adjectif et nom de L'arabe muṣlīm est le participe actif du verbe aslama « se confier, se soumettre, se résigner ».

Nickel (de l'allemand) adj. D'une propreté irréprochable.

Niet n.m (de l'anglais) Réponse négative, refus catégorique.

Ninja (du japonais) n.m Le **Groupement d'intervention spécial (GIS)**, était une unité d'intervention des forces spéciales algériennes appartenant au département du Renseignement et de la sécurité (DRS). Il était spécialisé dans la lutte antiterroriste.

No man's land (de l'anglais) loc. Zone entre deux frontières entre deux fronts où toute présence humaine est considérée comme une agression et entraîne sa suppression par l'une ou l'autre des armées

Oued (de l'arabe) n.m. Cours d'eau intermittent, en crue pendant l'hiver et presque à sec en été.

Overdose (de l'anglais)n.f Prise excédentaire d'un stupéfiant.

Parking (de l'anglais) n.m Terrain o aménagement destiné au stationnement des automobiles.

Patio (de l'espagnol) n.m Plate-forme intermédiaire entre la maison et le jardin, dans l'architecture occidentale.

Pick-up (de l'anglais) n.m Véhicule utilitaire léger muni d'un plateau non recouvert à l'arrière.

Piercing (de l'anglais) n.m Bijou mis dans une partie du corps percée.

Pin's (de l'anglais) n.m Petit insigne le plus souvent métallique qu'on fixe à un vêtement.

Pitbulls (de l'anglais) n.m Chien de race Staffordshire terrier américain ou qui lui ressemble.

Press-book (de l'anglais) n.m Dossier de presse.

Pseudo-imam (de l'arabe) imam qui a un nom d'emprunt, un pseudonyme.

Puzzle (de l'anglais) n.m Jeu de patience composé de petites pièces à contours irréguliers que l'on doit assembler pour reconstituer un image.

Pyjama(de l'anglais) n.m Costume d'intérieur fait le plus souvent d'une étoffe légère, qui se compose d'une veste non ajustée et d'un pantalon très ample, et qui se porte aussi comme vêtement de nuit.

QACIDA, (de l'arabe) n.f. Poème traditionnel dont les vers sont rythmés.

Racket(de l'anglais) Forme de chantage de proximité avec menaces de violence dans le but d'extorquer de l'argent, des objets ou des renseignements.

RAI (de l'arabe) n.m./adj. 1. Chanson de contestation, genre musical au contenu social très prononcé.

Rais nom masculin Il restitue le turc reis « chef, président, capitaine », lui-même emprunté à l'arabe ra'îs.

Razzia, nom féminin (de l'arabe) « expédition, incursion militaire ».

Riad(de l'arabe) Maison marocaine avec jardin ou patio intérieur.

Rif (de l'arabe) nom propre Région montagneuse du nord du Maroc.

Sabaya (de l'arabe) nf :Il est défini par l'auteur dans une note de fin de document comme « Femmes ou filles enlevées au cours de massacres collectifs et de faux barrages. Considérées comme butin de guerre, elles constituent le bordel de campagne des intégristes, sont systématiquement décapitées ou écartelées dès les premiers symptômes de grossesse.

Salafistes : Forme hybride, n/adj Partisans de la salafya. Relatif à la salafiya.

Salamalec (de l'arabe) excl. Salutations.

Sandwich (de l'anglais) n.m Deux tranches de pain beurrées entre lesquelles sont placés divers ingrédients, du jambon, du saumon fumé, etc.

Sari (de l'hindi) Robe traditionnelle des femmes en Inde.

Saria (de l'arabe) n.f. L'auteur lui réserve un note explicative ou il le donne comme équivalent de « peloton »

Sbire (de l'anglais) n.m Agent de la police.

Scouts(de l'anglais) n.m Personne pratiquant le scoutisme

Select (de l'anglais) adj. Snob, élitiste, qui discrimine ses membres en parlant d'un club ou d'un cercle.

Selfies(de l'anglais) n. Autoportrait photographique, publié en général sur un réseau social.

Sham As-Sham, (de l'arabe) Cela désigne la Syrie ou sa capitale Damas.

Shooter (de l'anglais) v.p. Consommer de la drogue par intraveineuse.

Smartphone (de l'anglais) Téléphone mobile incluant un ordinateur de poche.

Smoking (Faux anglicisme) n.m Tenue de soirée ou de cérémonie pour homme, qui comprend un costume à revers de soie et en guise de cravate un nœud de papillon.

SMS (de l'anglais) n.m ,sigle de short message service, court message écrit qu'on peut envoyer de GSM à GSM.

Snack(de l'anglais) n.m Restaurant où l'on sert de la nourriture dite rapide et où on peut consommer sur place.

Snobinard (de l'anglais) adj. snob.

Soda (de l'anglais) Boisson généralement gazeuse et sucrée, composée d'eau, de sucre ou d'édulcorant, et de différents types d'extrait de plantes.

SOUK, (de l'arabe) n.m. 1. Marché traditionnel.

SOURATE, (de l'arabe) n.f.pl Chapitres.

Square (de l'anglais)n.m Petit jardin public, souvent établi au milieu d'une place.

Staff (de l'anglais) n.m. Personnel collectif de travail.

Stand (de l'anglais) n.m Lieu disposé pour le tir sportif.

Supporter (de l'anglais) n.m Personne encourageant un sportif ou une équipe sportive.

Sy:, (de l'arabe) Monsieur (titre arabe).

Tadjine des souris : (De l'arabe), n.m. Plat à base des souris d'agneau ,oignon , raisins secs, Thym , carottes coupées en morceaux ,tomate émondée et coupée en morceaux .

TAGHOUT, (de l'arabe) n.m. Despote, dans l'œuvre il réfère aux forces de l'ordre, gendarmes, policiers et militaires.

Taqbir (de l'arabe) n.m Proclamation de la grandeur de Dieu.

Tchador (du Persan) Pièce de tissu semicirculaire ouverte sur le devant, portée traditionnellement par les femmes iranniennes et dans quelques pays musulmans. Le tchador peut se porter en plus pour compléter le hijab.

TCHI - TCHI, E, (de l'arabe) n./adj. 1. Génération de jeunes algériens, adolescent chic et dans le vent.

Thalweg (de l'allemand) n.m Ligne de plus grande pente, suivant le fond d'une vallée, d'un vallon, d'un ravin.

Timing (de l'anglais) Choix du moment.

Tsunami (de l'anglais) n.m Enorme vague causée par un événement géologique comme un séisme ou une éruption volcanique ou astronomique comme un météorite.

Wahm (de l'arabe) nm. La chimère, tout projet vain et impossible.

Week-ends (de l'anglais) loc. La fin de semaine.

Whats-App (de l'anglais) n.m est une application mobile multiplateforme qui fournit un système de messagerie instantanée via Internet et via les réseaux mobiles.

ZAIM, (de l'arabe) n.m. Héros, leader, chef charismatique

Zorna, (de l'arabe) n.f. 1. Instrument de musique traditionnel, sorte de biniou. 2. Formation, orchestre jouant de la zorna.

Résumés

Résumé

Quel est l'apport de l'emprunt linguistique dans les œuvres littéraires francophones ? La question mérite d'être posée à propos des emprunts employés par l'auteur algérien Yasmina Khadra, vu le recours massif à ce procédé dans ses romans.

Dans notre présent mémoire, nous effectuons une analyse morphosémantique des emprunts collectés dans les deux romans « Khalil » et « A quoi rêvent les loups » qui représentent le corpus de ce travail, afin de les classer selon: la langue source, le domaine, le type de l'emprunt, la catégorie grammaticale, leur lexicalisation ou non lexicalisation et leur fréquence dans les deux romans. Enfin, nous étudions les critères d'intégration des mots empruntés à la langue d'accueil.

Ce phénomène linguistique, très présent dans les œuvres de Mohammed Moulesshoul, est l'empreinte du contact des langues, il prouve que les langues ne peuvent pas se suffire à elles-mêmes.

Mots clés :

Emprunt linguistique- analyse morphosémantique- langue source- langue d'accueil- contact des langues.

Summary

What is the contribution of the language borrowing in French-language literary works? The question is worth asking about the loanwords used by the Algerian author Yasmina Khadra, given the massive use of this process in her novels.

In this thesis, we conduct a morphosemantic analysis of the borrowings collected from the two novels "Khalil" and "What do wolves dream about", which is the corpus of this work, in order to classify them according to: the source language, the domain, the type borrowing, the grammatical category, their lexicalization or non-lexicalization and their frequency in the two novels. Finally, we study the criteria for integrating words borrowed from the host language.

This linguistic phenomenon, very present in the works of Mohammed Moulesshoul, is the mark of the contact of languages, it proves that languages can not be self-sufficient.

Keywords :

Language borrowing - morphosemantic analysis - source language - language of welcome - contact of languages.

ملخص

ما هي مساهمة الإستعارة اللغوية في الأعمال الأدبية باللغة الفرنسية؟ السؤال يستحق أن يطرح حول الكلمات المستعارة المستعملة من طرف المؤلف الجزائري ياسمينه خضرة وهذا نظرا للإستخدام المكثف لهذه العملية في رواياته.

في هذه الأطروحة ، نجري تحليلاً تركيبياً دلالياً للكلمات المستعارة من اللغات الأخرى التي تم جمعها من روايتي "خليل" و "بماذا تحلم الذئب" ، من أجل تصنيفها وفقاً للغة المصدر ، المجال ، نوع الاستعارة ، الفئة النحوية ، المعجمية وتكرارها في الروايتين. أخيراً ، ندرس معايير دمج الكلمات المستعارة في اللغة المضيفة.

هذه الظاهرة اللغوية ، الموجودة حالياً في أعمال محمد مولسهول ، هي علامة اتصال اللغات ، فهي تثبت أن اللغات لا يمكن أن تكون مكتفية ذاتياً.

كلمات مفتاحية:

استعارة اللغة - التحليل التركيبي الدلالي - اللغة المصدر - لغة الترحيب - الاتصال باللغات.